

INTRODUCTION

L'audit urbain vise à formuler à partir du diagnostic de la ville, un ensemble de projets prioritaires destinés à améliorer la desserte en infrastructures et équipements de superstructures de la commune. C'est sur la base de l'audit urbain, que le Programme d'Appui aux Communes (PAC) évalue l'effort d'investissement de la commune à travers le Programme d'Investissements Prioritaires (PIP) et le Programme d'Entretien Prioritaire (PEP). Les objectifs de l'audit urbain sont :

- de procéder au diagnostic du site et de la situation de la ville, en faisant ressortir notamment la situation de la ville par rapport aux grands traits de la géographie régionale et nationale et, par la sitologie, à identifier les contraintes et les potentialités du cadre physique ;
- d'analyser l'organisation de la ville à travers son évolution spatiale, le découpage en quartiers, l'occupation du sol, les tendances d'extension urbaine et leurs conséquences ;
- d'effectuer un diagnostic de l'économie urbaine et du milieu socio-économique, axé principalement sur la structure sociale (population active, catégories socio-professionnelles, etc.), sur la composition et la valeur du patrimoine urbain, sur l'analyse des aires de polarisation et des rapports entre la ville et son hinterland ;
- d'étudier la démographie en mettant en évidence les facteurs d'évolution de la population, les besoins en espaces pour l'extension de l'habitat et la mise en place des équipements et infrastructures ;
- d'analyser la desserte par les équipements et les infrastructures en vue de réaliser une typologie des quartiers à l'aide d'un Inventaire pour la Programmation des Infrastructures et des Equipements (IPIE), afin d'identifier les besoins en investissements et en entretien. Pour cela, il faudra procéder au recensement et à l'analyse du niveau de desserte de chaque quartier et mettre en évidence les déséquilibres ;
- d'établir le profil de la ville, en présentant le potentiel et les caractéristiques du développement urbain et en faisant ressortir les problèmes majeurs de la ville et des différents quartiers ;
- de présenter des rapports documentés par des cartes, tableaux et figures, comprenant des propositions et recommandations portant sur les projets à mettre en œuvre pour lever les contraintes identifiées, en particulier celles relatives au Programme d'Investissement Prioritaire et au Programme d'Entretien Prioritaire ; et enfin
- de préparer la signature du contrat de ville en établissant un dossier technique comprenant les fiches projets, la justification économique et l'étude d'impact environnemental.

A l'issue des audits urbain, organisationnel et financier, il a été établi le tableau ci-dessus, contenant des données clés. Il indique les principales caractéristiques de la commune.

LES DONNEES CLES DE LA VILLE

Nom de la commune	KOUNGHEUL			
LOCALISATION	Région de Kaolack			
Fonction Administrative	Commune			
Population et taux de croissance annuelle	13707	3% , 1976/1988		
Surface communale	1525 ha	34.5% du total régional		
Surface Urbanisée	504.7 ha	33% du périmètre communal		
Quartiers les mieux équipés :	Escale Koungheul-Ville	Notes : 77 : Bien 40 : Passable		
Quartiers les moins équipés :	Mali Bamba Modou Coura Santhie Diamaguène Campement	Notes : 27 : Médiocre 24 : Médiocre 19 : Médiocre 18 : Médiocre 08 : M		
PIP(1000 FCFA)		%		
Infrastructures				
Equipements				
Travaux neufs				
Réhabilitation				
Volume budgétaire Total (1000 FCFA) 1998				
Ressources courantes (1000 FCFA)				
Effort d'Investissement (1000 FCFA)				
Ressource par habitant				
	Total	Emprunt	Autofinancement	Subvention
PIP (1000 FCFA)				
PAM (1000 FCFA)				
PEP (1000 FCFA) sur 3ans				

A – DIAGNOSTIC

1. SITUATION ET SITE URBAIN

L'analyse de la situation de la ville de Kougheul s'effectuera par rapport à sa position dans le réseau de communication régional et national. L'étude du site consiste à étudier les données physiques notamment la topographie, le climat, l'hydrographie et la végétation. Elle permet de caractériser l'espace sur lequel la ville est implantée.

1.1. LA VILLE DANS SA RÉGION

Le cadre général, les principales caractéristiques de la région et la situation de la ville dans la région de Kaolack sont les principaux aspects qui permettent de mieux situer la commune de Kougheul dans son contexte régional.

1.1.1. HISTORIQUE

Kougheul est le fruit de l'immigration des mandingues venus de Gabou (Mali) et qui ont d'abord créé un village du nom de Kanantung sous la direction de Maïssa Kamara. Après leur installation, d'autres populations sont venues les rejoindre, dont les Ndao Kounda, les Thiékènes, les Kamara venant du Namandirou (entité du Gabou).

A la mort de son frère Massa, Thioukouliba Kamara devenu chef en 1495, décide de déplacer le village à Kougheul (site actuel situé précisément au nord de la ligne du chemin de fer). Mais ce sont les Ndao kounda qui vont plus tard transformer le nom de Kanantung en Kougheul.

Kougheul sera érigé en canton en 1913. En 1974, une réforme administrative donne naissance à six communautés rurales : Saly, Lour, Ribot, Gainth Pathé, Maka Yop et Kougheul.

La ville, naguère Chef lieu d'arrondissement est érigée en Commune par le décret ministériel n° 90-1135 /M.INT/DCL du 08 Octobre 1990.

1-1-2 PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE LA RÉGION

La ville de Kougheul se situe sur la route nationale n°1 et la ligne de chemin de fer, précisément à 148 km à l'Est de Kaolack (capitale régionale) à 87 km de Kaffrine (capitale départementale) et à 343 km de Dakar (cf. Carte 1).

Elle fait partie de la Région de Kaolack qui couvre une superficie de 16 010 km² soit 8,1 % du territoire national. Elle est limitée au Nord par les régions de Louga et de Fatick, au sud par la Gambie, à l'est par la région de Tambacounda et à l'ouest par la région de Fatick. Elle compte trois départements (Kaolack, Nioro et Kaffrine) qui comptent cinq communes et dix arrondissements.

La population de la région de Kaolack, qui était de 811 258 habitants au Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH, 1988), est estimée à 1 128 128 habitants en 2001, pour une densité moyenne de 50 habitants au km². Cette densité cache des disparités entre les départements. En effet, le département de Kaolack abritant la capitale régionale et celui de Nioro enregistrent les plus fortes

densités avec respectivement 159 hbt/km² et 82 hbt/km². Le département de Kaffrine qui compte le plus grand nombre d'individus enregistre la plus faible densité 27,5 km². Cette situation s'explique par l'étendue du département qui est de 11 853 km² soit 74% de la superficie régionale.

Les statistiques dont nous disposons, permettent d'estimer la population de la commune de Koungheul à 13 707 habitants en 2001. Cette population est caractérisée par un important brassage ethnique influencé par l'histoire du peuplement. Les principales ethnies sont les Woloff, les Peulh, les Mandingues avec une faible proportion de Koniagui, de Bassari, de Diola et de Sérère.

A l'instar des autres régions qui composent le bassin arachidier, la région de Kaolack tient une place très importante dans l'économie sénégalaise. En plus de la culture arachidière, sa proximité avec la Gambie ainsi que sa position de ville carrefour lui permettent une intense activité commerciale. L'activité industrielle, quoique embryonnaire, se fait au niveau de la capitale régionale et concerne la production d'oléagineux et de sel avec la SONACOS de Lyndiane et les SALINS de Kaolack.

1-1-3 SITUATION DE LA VILLE DANS SA RÉGION

A cheval sur la nationale n°1 et la voie du chemin de fer Dakar-Bamako, la ville de Koungheul bénéficie d'une position très favorable au niveau régional. Elle est le carrefour de toutes les activités économiques et commerciales, entre Kaolack et la Gambie d'une part, et Kaolack et Tambacounda d'autre part.

Ainsi, elle constitue un véritable centre intermédiaire pour les communautés rurales environnantes que sont Gainth Pathé, Lour Escale etc. qui participe à son essor économique. Celui ci s'appuie sur le dynamisme du marché central qui abrite une intense commercialisation des produits agricoles et forestiers, et la gare ferroviaire qui permet d'accéder à l'Est du pays.

carte 1 situation

1.2. LA VILLE DANS SON SITE

1.2.1. LE SITE NATUREL

La commune de Koungheul est implantée sur un bas plateau légèrement incliné Sud-Nord. Cette situation prédispose le centre-ville, particulièrement le marché central, à des inondations pendant l'hivernage. Ainsi, le ruissellement occasionné par les pluies entraîne la dégradation de la voirie et le décapement des sols.

1.2.2. LE CADRE PHYSIQUE

1.2.2.1. RELIEF ET GÉOLOGIE

La commune de Koungheul se situe sur un ensemble de bas plateaux qui occupent la majeure partie du pays. Il s'agit du bassin sédimentaire (Ferlo, Sine, Saloum...), constitué des grès argileux du Continental Terminal et couvrant une superficie de 29 500 km².

Ces terres de culture, très peu favorables au maraîchage, sont généralement exploitées pendant l'hivernage pour la production de l'arachide et du coton.

La commune compte un ensemble de vallées mortes non encore mises en valeur (surtout au nord de la commune).

1.2.2.2. LE CLIMAT

La région de Kaolack a un climat de type soudano-sahélien, caractérisé par une alternance de deux saisons :

- la saison sèche, qui dure 7 à 8 mois et qui est caractérisée par la circulation des alizés continentaux, et
- l'hivernage, qui dure 4 à 5 mois et qui est caractérisé par la prédominance des alizés maritimes.

L'étude des différentes composantes du climat permet de mieux apprécier les caractéristiques de la zone.

- **La pluviométrie**

L'analyse de la pluviométrie tient son importance du fait qu'elle influence directement l'économie locale. Au niveau de Koungheul, elle est due aux lignes de grain qui sont responsables de 80% des pluies.

INSERER CARTE 2 KOUNGHEUL DANS SON SITE

Le tableau n°1 révèle une répartition inégale de la pluviométrie au cours des dix dernières années, la moyenne au cours de cette période étant de 722,23 mm d'eau.

Tableau 1 : Variabilité interannuelle de la pluviométrie

Années	Volume pluviométrique (mm)
1991	442,4
1992	698
1993	741,9
1994	753,4
1995	657,6
1996	620,8
1997	714,2
1998	737,4
1999	950,0
2000	906,6

Source : Station agronomique de Koungheul

Les deux dernières années (1999-2000) ont été marquée par une reprise pluviométrique contrairement aux autres années. Les années déficitaires aux conséquences agricoles désastreuses s'opposent aux années de bonne pluviométrie qui font le bonheur des paysans, mais occasionnent des dégâts au niveau de l'habitat.

- **Les températures**

L'analyse des régimes thermiques montre une évolution bimodale qui permet de distinguer deux saisons :

- une courte saison froide allant de décembre à mars caractérisée par la faiblesse des températures qui tournent autour de 22°C, et
- une longue saison chaude d'avril à novembre avec des extrêmes en mai où les températures atteignent 40°C.

Ainsi l'amplitude thermique moyenne annuelle, qui est la différence entre la température maximale et la température plus faible, avoisine 18°C.

1.2.2.3. LA VEGETATION

La végétation qui est fortement tributaire du climat est de type soudano-sahélien. La région se trouve dans le domaine de la savane caractérisée par des espèces végétales telles que *Acacia radiana*, *Cordyla pinnata*, *Guiera senegalensis*, *Combretum glutinosum*.

Les conditions climatiques évoquées plus haut sont favorables au développement d'un tapis herbacé et de certaines formations forestières comme *Khaya senegalensis*, *Sclerocarya birrea*, *Pterocarpus erinaceus*, etc.

La baisse de la pluviométrie dans le temps et dans l'espace a des conséquences négatives sur la végétation en termes de densité et de composition floristique.

Les actions anthropiques sont un élément d'intensification du processus de dégradation dans cette zone écologique. C'est un espace qui subit la surexploitation des ressources végétales (défrichement, feux de brousse, production de charbon de bois et de bois d'œuvre, etc.).

Pour faire face à cette situation, des tentatives de restauration du couvert végétal sont initiées par les populations à travers des activités de reboisement. Toutefois, elles restent encore timides et sont loin de limiter l'ampleur des dégâts occasionnés par les facteurs naturels et anthropiques.

1.2.3. LES CONTRAINTES ET LES POTENTIALITÉS DU SITE

1.2.3.1 LES CONTRAINTES DU SITE

Les principales contraintes liées au site de Koungheul sont :

- la forme du relief (plateau légèrement incliné) laisse apparaître des zones d'inondation, et cela pose des problèmes d'aménagement et d'exploitation ;
- l'érosion qui affecte les terres et entraîne la dégradation des voies de circulation ;
- l'absence d'un système d'évacuation des eaux pluviales et usées, et
- la nature du sol qui limite les possibilités de diversification des cultures ;

1.2.3.2. LES ATOUTS ET POTENTIALITÉS

Le site de Koungheul regorge malgré tout d'énormes potentialités et avantages dont l'exploitation permettrait d'améliorer le dynamisme de la ville. Il s'agit de :

- sa position géographique par rapport aux grandes voies de circulation qui relie les régions orientales et occidentales du pays (Nationale I et chemin de fer) ;
- sa situation de ville carrefour qui lui confère un rôle de centre économique secondaire au niveau du département de Kaffrine qui est très vaste, et
- la proximité de la Gambie qui favorise les échanges commerciaux.

2. ORGANISATION DE LA VILLE

2.1. LE DÉCOUPAGE EN QUARTIERS

2.1.1. LE PÉRIMÈTRE COMMUNAL

Le périmètre communal a été fixé par le même décret érigeant la communauté rurale de Koungheul en commune. La ville de Koungheul couvre une superficie de 750 ha ; elle est limitée au nord par les communautés rurales de Lour Escale et Gainth Pathé, au Sud par Saly Escale, à l'Est par Gainth Pathé et à l'ouest par Maka Yop.

2.1.2. DÉCOUPAGE EN QUARTIERS

Le découpage en quartiers répond au souci majeur d'une planification opérationnelle et efficace dans la programmation des équipements dans l'espace communal. Ainsi, il doit reposer sur les normes et principes définis par le planificateur afin de garantir sa fonctionnalité. Cependant, l'aspect normatif assez limité, doit être accompagné d'une réelle prise en compte des réalités culturelles, sociologiques et politiques qui s'inscrivent dans l'espace.

Au niveau de la ville de Koungheul, la délimitation des quartiers semble prendre en compte ces paramètres. D'ailleurs, celle-ci a été fixée par le décret cité plus haut et ne fait l'objet d'aucune contestation au sein de la population.

Avec le concours de l'équipe municipale et des délégués de quartiers, la délimitation des quartiers a été matérialisée sur fond de carte (cf. carte 3).

Tableau 2 : Les quartiers de Koungheul

Numéro	Nom des Quartiers
1	Escale
2	Santhie
3	Diameguène
4	Koungheul-Ville
5	Bamba Modou Coura
6	Mali
7	Campement

CARTE 3 : LES DIFFERENTS QUARTIERS DE KOUNGHEUL

2. EVOLUTION SPATIALE

2.2.1. PRINCIPALES ÉTAPES DE LA CROISSANCE URBAINE

La croissance urbaine est déterminée par la croissance démographique qui implique un besoin d'espace. Celle-ci n'a pas été particulièrement importante avant les années 1950. Les entretiens effectués avec des personnes ressources et l'interprétation des photos aériennes ont permis de retracer les principales étapes de la croissance urbaine que l'on peut découper comme suit :

- de la création à 1954 ;
 - de 1954 à 1970 ;
 - de 1970 à nos jours.
- La première étape a commencé avec l'implantation des premiers occupants du site, au niveau de l'actuel cimetière vers 1470. A partir de 1911, avec le passage des trains à vapeur, le Gouverneur Général ordonne aux populations d'évacuer le site et de s'implanter au sud de la ligne de chemin de fer. Ce fut la création du quartier originel dénommé Kougheul-Ville.

Quelques années plus tard, avec l'accroissement de la population, ce quartier est scindé en deux : Kougheul-Ville et Kougheul escale.

- La seconde étape est marquée par une extension spatiale qui s'est traduite par la création de nouveaux quartiers. Il s'agit :
- du quartier de Santhie ;
 - du quartier Campement, octroyé aux cheminots ;
 - de la création du quartier Mali, puis Diamaguène au sud de la ville vers les années 1958, et
 - du quartier Bamba Modou Coura, rattaché à Kougheul vers les années 1964.
- La dernière étape va de 1970 à nos jours et correspond à l'extension des quartiers périphériques de Diamaguène, Mali et Santhie. Aujourd'hui, il y a des habitations au sud de la ville qui ont tendance à se distinguer des quartiers formellement reconnus.

CARTE 4 : EVOLUTION SPATIALE DE LA VILLE

2.2.2. LOTISSEMENTS RÉCENTS OU EN COURS

Depuis son érection en commune en 1990, quatre programmes de lotissement ont été élaborés pour la ville. Les trois premiers datent de 1995 et le dernier de 1998.

Les trois programmes de 1995 sont les suivants :

- le premier qui a été exécuté, concerne l'extension des quartiers de Mali et Diamaguène pour un total de 100 parcelles, un terrain de football et des espaces jeunes ;
- le deuxième, dénommé « extension hôpital », concerne l'aménagement de 148 parcelles à l'Est du centre de santé ;
- le troisième, dénommé « extension SONATEL », concerne l'extension du quartier Mali pour un total de 130 parcelles.

Le lotissement de 1998 concerne le quartier Campement, il a été élaboré mais n'a pas encore été exécuté.

2.3. OCCUPATION DU SOL-DENSITE

La répartition de la population par quartier a permis de déterminer quatre catégories (cf. carte) :

- 3000 habitants et plus : Santhie ;
- de 2000 à 3000 habitants : Kougheul-Ville, Diamaguène et Mali ;
- de 1000 à 2000 habitants : Escale ;
- moins de 1000 habitants : Campement.

La carte de la densité (cf. carte 6) montre que les quartiers ayant les taux de densité les plus élevés sont Mali, Bamba Modou Coura et Kougheul-Ville.

Cette situation s'explique par l'étroitesse de certains quartiers (Mali), les traditions de solidarité et de regroupement familial, le désir des populations de ne pas s'éloigner du centre ville et des services sociaux.

Au niveau de la commune de Kougheul, deux faits marquants peuvent être signalés :

- l'essentiel de la superficie des quartiers est occupée par l'habitat ;
- l'inexistence d'espaces verts dans le périmètre communal.

Le tableau 4 présente la répartition des superficies selon les types d'occupation dans les quartiers.

L'habitat occupe une superficie de 606,13 ha soit 86,32% de la superficie totale de l'espace occupé. La proportion de l'habitat équipé est relativement faible avec 20% contre 20% et 60% respectivement pour l'habitat assez équipé et sous-équipé.

La voirie et les espaces libres représentent 10,37% de la superficie totale occupée, soit 72,81 ha. Le réseau est bien tracé et couvre l'ensemble des quartiers à l'exception de Campement dont le lotissement n'est pas encore exécuté.

Les équipements couvrent une superficie de 21,45 ha soit 1,11% de la superficie totale occupée. Les équipements sont concentrés surtout dans les quartiers Escale et Koungheul-Ville.

Quant aux activités, elles occupent une très faible portion de la superficie de la commune (1,88 ha) ; elles sont surtout localisées au niveau du marché et le long de la route nationale qui est la seule rue commerciale.

Les espaces verts, qui devraient représenter 20% de l'espace selon les normes urbanistiques, sont quasi inexistantes.

Tableau 3 : Surface des types d'occupation dans les quartiers

Quartiers	Habitat	Voirie	Equipements	Espaces	Superficie	Population	Densité brute
Escale	54,8	1,1	3,03	0	73	1373	18
Santhie	153,8	0,9	0,2	0	162	3168	19
Diamaguène	64,8	0,9	0,5	0	77	2533	32
Koungheul-Ville	52,9	1,6	16	0	87	2834	31
Bamba Modou Coura	96,9	0,9	1,1	0	104	817	7
Mali	64,6	0,9	0,5	0	72	2390	32
Campement	118	0,5	0	0	128	592	4

CARTE 5 : REPARTITION DE LA POPULATION SELON LA TAILLE/DENSITE

2.4. PROJETS RÉCENTS ET FUTURS ENVISAGÉS

Les projets récents et futurs de la municipalité de Koungheul touchent tous les domaines de compétence transférés aux collectivités locales. Toutefois, compte tenu du faible niveau de desserte en matière d'infrastructures et d'équipements, d'importants efforts doivent être consentis pour assurer un meilleur aménagement urbain de la commune. Les projets identifiés concernent :

- les projets récents réalisés lors des cinq dernières années, et
- les projets prioritaires pour les cinq prochaines années.

2.4.1. PROJETS RÉALISÉS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Les réalisations effectuées au cours des cinq dernières années s'élèvent à un montant total de 105 631 940 de FCFA. Elles concernent :

- les travaux de réhabilitation pour un montant de 10 029 177 FCFA équivalent à 9,5% des investissements ;
- les constructions neuves qui représentent 92 881 763 FCFA soit 87,92%, et
- l'exécution de petits projets à savoir l'achat d'un véhicule d'intervention pour assurer le nettoyage d'une partie de la commune (quartier escale), soit la somme de 1 421 000 FCFA représentant 2.57% des investissements.

Tableau 4 : Projets récents de la ville (réalisation au cours des cinq dernières années)

Années	Nom du projet	Origine du financement	Montant (FCFA)	Localisation
1997	Travaux de reboisement et abattage arbres	commune	750000	Voies publiques
	Travaux de réparation au marché	commune	500000	Escale
	Divers travaux d'aménagement	commune	221000	Cimetière et Voies publiques
	Divers travaux d'aménagement bâtiments	Fonds de concours	1696366	Hôtel de ville/logement
	Extension du réseau électrique	Fonds de concours	5000000	Escale, Santhie, Koungheul-Ville, Bamba M Coura, Mali et Diamaguène
	Divers travaux (réparation puits, abattoir)	Fonds de concours	500000	Escale, Santhie, Koungheul-Ville, Bamba M Coura, Campement, Mali et Diamaguène
	Construction de souks au marché	Fonds de concours	2592540	Escale
	Réparation de puits	commune	285000	Escale, Santhie, Koungheul-Ville, Bamba M Coura, Campement, Mali et Diamaguène
	Installation bouche d'incendie au marché	commune	1685000	Escale
	Travaux d'aménagement	Fonds de concours	450000	Hôtel de ville
	Travaux de voirie	Fonds de concours	925000	Voies publiques
	Extension du réseau électrique	Fonds de concours	17800000	Escale, Santhie, Koungheul-Ville, Bamba M Coura, Mali et Diamaguène
1998	Divers petits projets	Fonds de concours	1641000	

	Construction de souks au marché	Fonds de concours	3092790	Escale
	Clôture cimetière	Fonds de concours	1500000	Koungheul-Ville
	aménagement/équipements scolaires	Fonds de concours	2433620	Ecole 1
	Aménagement/équipements culturels au Foyer des jeunes	Fonds de concours	1250000	Escale
	Achat véhicule d'intervention	Fonds de concours	1300000	Nettoiemnt
1999	Extension du réseau électrique	Fonds de concours	13994400	Escale, Santhie, Koungheul-Ville, Bamba M Coura, Mali et Diamaguène
	Divers petits projets	Fonds de concours	780000	Escale, Santhie, Koungheul-Ville, Bamba M Coura, Mali et Diamaguène
	Construction de souks au marché	Fonds de concours	7042080	Escale
	Clôture cimetière	Fonds de concours	1000560	Koungheul-Ville
	Equipements administratifs	Fonds de concours	1179600	Hôtel de ville
2000	Extension et installation du réseau électrique	Fonds de concours	11950740	Quartiers
	Construction de souks au marché	Fonds de concours	7923227	Escale
	Rénovation équipements culturels au Foyer des jeunes	Fonds de concours	2025241	Escale
2001	Equipement matériel administratif		1 000 000	Hôtel de ville
	Extension du réseau électrique		10 000 000	Quartiers
	Construction de souks		4 000 000	Escale
	Réparations abattoirs		500 000	Escale
	Réparations équipements culturels		613 776	Quartiers

2.4.1.1. Les constructions neuves

Le budget consacré aux constructions neuves est réparti entre les grands équipements (36%) et les infrastructures (64%).

Pour les grands équipements, il s'agit de la réalisation des équipements marchands (96%) et la mise en place d'une bouche d'incendie (4%).

Les infrastructures réalisées concernent l'extension du réseau électrique (97%), la voirie (2%) et l'adduction d'eau (1%).

2.4.1.2. LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION

Dans le cadre des travaux de réhabilitation, la commune a consacré 10 029 177 FCFA de son budget à la réfection des grands équipements et à l'aménagement urbain avec respectivement 91% et 9%. La première rubrique concerne l'aménagement et l'équipement de l'hôtel de ville, la réhabilitation du mur du cimetière, la réhabilitation des équipements culturels et la réparation de l'abattoir et des puits. Pour ce qui est de l'aménagement urbain, il s'agissait de travaux de la voirie communale.

2.4.2. PROJETS PRIORITAIRES EN PORTEFEUILLE

Cinq grands projets prioritaires ont été identifiés par la commune. Ils sont estimés à 520.744.973 FCFA et concernent les équipements marchands scolaires et sanitaires. La répartition est la suivante :

- équipements marchands : 26%
- équipements scolaires : 6,72%
- équipements sanitaires : 16,32%
- équipements sportifs et culturels : 22,92%
- Extension réseaux eau / électricité : 20,16%
- Equipements municipaux : 7,87%

Le tableau 5 décrit la nature et précise le montant estimé et la localisation de chaque projet.

Tableau 5 : Projets prioritaires en portefeuille

Nom du projet	Montant	Localisation
Construction du stade municipal	100 334 000	Koungheul-Ville
Extension réseau adduction eau	60 000 000	Koungheul-Ville, Escale, Santhie, Diamaguène, Mali, B.M. Coura et Campement
Construction d'un abattoir fonctionnel	9 000 000	Bamba Modou Coura
Extension et rénovation réseau électrique	45 000 000	Koungheul-Ville, Escale, Santhie, Diamaguène, Mali, B.M. Coura et Campement
Construction salle de spectacle	19 030 973	Escale
Equipements services municipaux	6 000 000	Hôtel de ville
Réhabilitation chambre froide	100 000 000	Escale
Equipements services nettoyage	35 000 000	Hôtel de ville
Construction d'un gîte d'étape	26 380 000	Koungheul-Ville
Equipement du centre de santé	85 000 000	Koungheul-Ville
Construction et réhabilitation salles de classe	35 000 000	

2.5. TENDANCE D'EXTENSION ET RECOMMANDATIONS

2.5.1. EXTENSION URBAINE CONSTATÉE ET PROJETÉE À MOYEN TERME

L'analyse de la croissance urbaine permet de constater que l'extension de la ville s'est faite au sud de celle-ci. En effet, cette partie se juxtapose avec les quartiers les plus équipés (Escale et Koungheul-Ville) et constitue une réserve foncière importante qui continue d'enregistrer de nouvelles installations.

Du fait de la barrière naturelle au nord de la ville (zone inondable en hivernage), les autres possibilités d'extension restent l'Est et l'Ouest de la ville qui disposent de parcelles déjà loties.

2.5.2. RECOMMANDATIONS POUR L'EXTENSION DE LA VILLE

L'extension de la ville de Koungheul s'est faite sans tenir compte de la viabilisation du site. Les besoins exprimés ou potentiels comme les infrastructures et équipements de base sont presque inexistantes au niveau des quartiers comme

Campement, Santhie, Bamba Modou Coura. Afin d'inverser cette tendance, l'extension spatiale de la ville de Koungheul doit être accompagnée par un meilleur cadrage de l'espace basé sur la mise en place d'équipements polarisants. Pour cela, les mesures suivantes doivent être envisagées :

- la mise en place d'un réseau d'assainissement permettant d'évacuer les eaux usées et les eaux de pluies qui sont les principales causes d'inondation du marché ;
- la restructuration des quartiers de Campement et Bamba Modou Coura pour satisfaire aux normes urbanistiques ; ceci permettra d'envisager des travaux de voirie, d'installation ou d'extension du réseau d'adduction d'eau, d'électricité et de téléphone ;
- la poursuite des travaux d'extension des réseaux (adduction d'eau, électricité, téléphone) pour l'amélioration du cadre de vie et la conduite d'activités économiques ;
- l'amélioration de la voirie urbaine par le bitumage des principales artères de la ville ;
- l'aménagement de points de collecte des ordures ménagères pour l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie au niveau de la ville ;
- l'aménagement d'espaces verts pour le respect des normes urbanistiques.

3. ECONOMIE URBAINE

Le dynamisme de l'économie urbaine détermine le niveau et l'intensité des relations que la ville de Koungheul entretient avec son arrière pays. L'analyse économique permet ainsi de mieux situer la ville dans son espace régional.

3.1. LA VILLE ET SON HINTERLAND

La fonctionnalité d'une ville dépend de sa capacité à assurer des services à son hinterland. Pour cela, elle doit disposer d'un certain nombre d'équipements et d'infrastructures d'une part et, d'autre part d'exercer un certain nombre d'activités devant lui permettre d'être un véritable lieu d'échanges. Elle entretient ainsi des relations de complémentarité ou de dépendance avec les établissements humains environnants.

Ces relations se manifestent par des flux divers : humains, commerciaux, financiers etc. L'analyse de ces flux permet de déterminer l'aire d'influence de la ville et l'intensité des relations.

3.1.1. L'HINTERLAND DE LA COMMUNE

Les principales activités qui ont été recensées au niveau de la ville de Koungheul sont des activités basiques. Elles génèrent ainsi des flux centrifuges et centripètes qui déterminent les aires d'influence des équipements et infrastructures :

- les flux centrifuges concernent la distribution des produits fabriqués ou importés par la ville ;
- les flux centripètes qui concernent l'origine des produits commercialisés et l'aire d'attraction des services offerts par la ville (équipements marchands, scolaires, sanitaires, etc.).

L'étude des aires d'influence des équipements sanitaires, scolaires et marchands sont de bons éléments d'analyse du degré de polarisation.

Carte hinterland

3.1.1.1. AIRE D'INFLUENCE DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES

L'aire d'influence des établissements scolaires est mesurée à partir de l'analyse de la zone de provenance des élèves. Les enquêtes effectuées auprès des autorités scolaires montre que celle ci est très limitée. Les élèves viennent des localités de Santhie El Hadj, Keur Serigne Djebel, Koungheul Socé, Ndiéguène et Diokoul. Tous ces villages gravitent autour de koungheul, dans un rayon de 5 km (cf. carte 7).

Cette situation s'explique par le fait que les villages voisins disposent de quelques salles de classes leur permettant de garder leurs élèves.

Au niveau du cycle secondaire, les entretiens ont montré que pour élargir l'aire de polarisation de la ville, il convient de construire un lycée et d'effectuer des travaux d'extension au niveau du collège.

3.1.1.2. AIRE D'INFLUENCE DES EQUIPEMENTS SANITAIRES

Le centre de santé est un lieu de recours aux soins de hiérarchie supérieure (au-dessus des postes et cases de santé) dans le système de soins. Au niveau de l'arrondissement, seule la commune de Koungheul en dispose. Ainsi, il constitue la référence des structures sanitaires secondaires et primaires et polarise tout l'arrondissement de Maka Yop.

Les enquêtes effectuées auprès des autorités médicales ont permis de déterminer l'aire d'influence du centre de santé. La carte 8 révèle que le centre de santé polarise les communautés rurales environnantes.

CARTE 7 : AIRE D'INFLUENCE DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES

CARTE 8 : AIRE D'INFLUENCE DES EQUIPEMENTS SANITAIRES

3.1.1.3. AIRE D'INFLUENCE DE LA FONCTION COMMERCIALE

Koungheul est l'un des principaux centres commerciaux du département de Kaffrine. Les enquêtes effectuées au niveau de son marché ont permis de déterminer les lieux d'approvisionnement et l'aire de distribution de la ville. Koungheul dépend étroitement de Kaolack, de Dakar et de la Gambie pour son approvisionnement en produits alimentaires et manufacturés. Seulement pour rentabiliser leur activité, les commerçants préfèrent davantage s'approvisionner en Gambie et à Kaolack pour atténuer le coût du transport.

☛ Le commerce du gros

Les principaux produits dans ce type de commerce sont les suivants :

- les produits alimentaires comme le riz, le sucre, le lait, la tomate en conserve, l'huile, la farine, etc. ;
- les produits manufacturés comme la quincaillerie, la droguerie, le matériel de construction, etc. ;
- les produits cosmétiques, et
- et les appareils électroménagers.

Les produits alimentaires représentent plus de 80% des ventes, suivis des produits manufacturés.

Les clients proviennent des localités environnantes :

- Koungheul Socé
- Keur Adama Ndao
- Médina Taïrou
- Diam Diam
- Ribo Escale
- Thiawène
- Ngouye Diaraf.

☛ Le commerce de détail

Il est pratiqué par tous les marchands intervenant dans la ville (cf. tableau 6)

Tableau 6 : les commerçants non originaires de Koungheul

Lieux de provenance	Gros et demi gros		Détail	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Mauritanie	1	14,28	0	0
Médina Tahirou	1	14,28	0	0
Diourbel	1	14,28	0	0
Ndoudoun	1	14,28	0	0
Ida Mouride	1	14,28	0	0
Koumbidia	0	0,00	1	25
Kaolack	0	0,00	1	25
Keur Serigne Diabel	1	14,28	1	25
Podor	1	14,28	1	25
TOTAL	7	100	4	100

Les produits alimentaires et agricoles constituent l'essentiel des ventes de cette activité commerciale.

- Les produits alimentaires

La carte 9 montre que l'essentiel des produits alimentaires commercialisés dans le marché de Koungeul proviennent de Kaolack (46%), Dakar (33%) et Diaobé (10%). La Gambie est aussi un lieu d'approvisionnement de ces produits (11%).

- Les produits agricoles

Les produits agricoles (céréales, fruits et légumes), tout comme les produits forestiers commercialisés au niveau du marché de Koungeul, proviennent de la ville même et des localités environnantes. Il s'agit des communautés rurales de Lour Escale, Ribo Escale, Ngainth Pathé, Maka Yop (cf. carte 10).

En dehors de l'arrondissement, les produits viennent principalement de Kaolack et du Fouta.

Carte 9 : lieux d'approvisionnement en produits alimentaires
Carte 10 : lieux d'approvisionnement en produits agricoles
CARTE 11 : lieux d'approvisionnement en produits manufacturés

- Les produits manufacturés et vestimentaires

Les produits manufacturés, vestimentaires et cosmétiques proviennent de Dakar et de Kaolack (cf. carte 11). Toutefois, certains commerçants s'approvisionnent à partir de pays étrangers comme la Gambie et Dubaï.

3.2. ACTIVITES ET EMPLOIS

L'analyse de la répartition de la population active, selon la profession et les secteurs d'activités économiques, constitue une donnée fondamentale pour l'étude de l'emploi. Deux sources d'informations ont été utilisées pour l'évaluation des activités et des emplois à Koungheul :

- l'enquête sur les priorités (ESP, 1991-1992) sur les conditions de vie au Sénégal, et
- l'exploitation des données à partir du NINEA et CUCI.

3.2.1. INVENTAIRE DES PRINCIPALES ACTIVITÉS URBAINES

Il ressort de l'étude des principales activités de la population que l'économie reste dominée par le secteur agricole, suivi par le commerce (cf. tableau 7). Le développement de l'activité commerciale et du secteur public est le résultat d'une conjugaison de plusieurs facteurs dont :

- la paupérisation des terres consécutive à la dégradation des conditions climatiques et la crise arachidière ;
- la modification du statut de Koungheul qui est passé de celui de chef lieu de communauté rurale à celui de commune ;
- le recul des systèmes de production agricole avec l'urbanisation galopante qui demande de plus en plus d'espace obligeant les anciens cultivateurs à se lancer dans le secteur commercial ;
- la situation géographique de la ville avec un important nœud de communication (réseaux routier et ferroviaire) qui permet un écoulement facile des produits agricoles en provenance des zones rurales voisines.

Tableau 7 : Les secteurs d'activités dans la Commune de Koungheul

Secteurs d'activités	Effectifs	%
Agriculture	3657	47.37
Commerce	1334	17.28
Construction	934	12.10
Service public	464	16
Banque/Institutions financières	805	10.43
Elevage	112	1.45
Travaux- publics	82	1.07
Forestières	79	1.03
Transport	71	0.91
Pêche/Chasse	3	0.04
Autres	629	8.14
TOTAL	7720	100

Le secteur agricole concerne surtout l'agriculture péri-urbaine consacrée à l'arboriculture fruitière et au maraîchage. Les champs traditionnellement destinés à la culture sous pluie sont de plus en plus rattrapés par le front d'urbanisation.

Le service public (administration, enseignement, santé, etc...) est également bien représenté, avec 10,43% des actifs.

La chasse est encore pratiquée, mais elle est moins importante du fait de la disparition de la faune.

3.2.2. LA POPULATION ACTIVE

L'évaluation du taux d'occupation de la population de la Commune de Koungheul révèle que les activités et emplois sont faiblement représentés. Le taux d'occupation, qui est de 32,55%, montre la proportion importante des inactifs (cf. tableau 8).

Tableau 8 : Répartition de la population selon le statut d'occupation

Occupation	Effectifs	Pourcentage
occupé	2513	32,55
chômeur	345	4,46
élève- étudiant	1601	20,74
femme- foyer	2502	32,40
retraité	148	1,92
Autres	612	7,92
TOTAL	7720	100

3.2.3. LA SITUATION DE L'EMPLOI

La répartition des actifs selon la situation professionnelle montre une prédominance des indépendants qui représentent 73,87% de l'ensemble. Ils évoluent dans l'artisanat, le commerce et les services urbains. Les salariés arrivent en seconde position avec 9,86% de la population active totale. L'implantation des administratifs a grandement contribué à l'augmentation de cette catégorie.

Les apprentis et aides familiaux occupent la troisième place avec 14,26% de l'ensemble. L'importance des apprentis et aides familiaux est surtout liée à l'exode massif des ruraux en direction de la ville à la recherche de meilleures conditions de vie (cf. tableau 9).

Tableau 9 : population occupée selon la position dans la profession

Situation professionnelle	Effectifs	Pourcentage
indépendant	134	1,73
salarié	761	9,86
apprenti	5703	73,87
aide-familial	458	5,93
Autres	643	8,33
employeur	22	0,29
TOTAL	7720	100

3.2.4. LES ASSOCIATIONS DE DEVELOPPEMENT

3.2.4.1. LES ASSOCIATIONS DE JEUNES

Les jeunes de la ville se regroupent au sein des structures associatives et des mouvements de jeunes au niveau de leurs différents quartiers. Pour l'essentiel, il s'agit d'associations sportives et culturelles affiliées à l'ODCAV de Koungheul

(Organisme Départemental de Coordination des Activités de Vacances). Les investigations ont permis d'en dénombrer 10 qui ont pour nom :

- Gombe de Koungheul-Ville ;
- Walidane de Mali ;
- Diamono de Diameguène ;
- Diambar de Bamba Modou Coura ;
- Juboo de Mali ;
- Daradji de Koungheul-Ville ;
- Nékhlé de Santhie ;
- Disso de Koungheul-Ville ;
- Khaïgui de Escale ;
- Réveil de Mission Catholique.

Les activités, autres que le sport et la culture, pratiquées par les ASC concernent les activités socio-économiques, l'alphabétisation et la sensibilisation.

Les principales sources de financement des ASC sont constituées par la subvention municipale, les cotisations, la vente des cartes de membres et les subventions extérieures. La modicité des ressources financières constitue la première contrainte pour les ASC.

Les autres difficultés concernent :

- le faible niveau de formation des membres ;
- le manque de stade fonctionnel ;
- le manque d'infrastructures socio-culturelles, et
- l'absence de locaux pour abriter les regroupements et les autres activités.

Tableau 10 : Situation des associations de jeunes de la commune de Koungheul

Nom du groupement	Type de groupement	Date de création	Nombre d'adhérents	Secteur d'activité	Etes-vous fédérés	Source et montant de financement	Expérience en gestion de projets	contraintes
Gombe Koungheul. Ville	ASC	1978		Sport, culture, socio économique	oui	Cotisation, subvention municipale	aucune	
Walidane Mali	ASC	1984	H :440 F :540	Sport, culture, alphabétisation	Oui	Vente de cartes membres, financement santé	Aucune	Financement, manque d'appui
Diamono Diamegueune	ASC	1984-85	Environ 500	Sport,	Oui	Vente de cartes membres, mairie	Moniteurs et monitrices santé/animation	Financement de formation
Jambar Bamba Modou Coura	ASC	1997	H: 270 F: 230	Sport, culture, assainissement, sensibilisation	Oui	Vente de cartes membres, mairie	Gestion en informatique	Manque d'ordinateurs, financement
Juboo Mali	ASC	1990	H : 150 F :1 30	Sport, culture	Oui	Mairie, cotisation	Non	Financement, organisation, formation
Daradji Koungheul-Ville	ASC	1987	H: 100 F: 99	Sport, culture	Non	Mairie, cotisation	Non	Manque de terrain et de local
Nekhlé Santhié	ASC	1989	Environ 300	Sport, culture, socio économique	Oui	Fonds de l'ambassade belge, mairie, cotisation	Gestion comptabilité	Financement
Disso Koungheul Ville	ASC	1989	H: 250 F: 200	Sport, culture	Oui	Mairie, cotisation	Non	Financement, formation
Khaïgui Escale	ASC	1995	H: 150 F : 50	Sport, culture	Oui	Mairie, cotisation	Non	Moyens, organisation, local de groupement
Réveil Mission Catholique	ASC	1997	Plus de 100	Sport, culture	Oui	Mairie, cotisation	Formation éducative	Financement de terrains de sport

3.2.4.2. LES GROUPEMENTS DE PROMOTION FEMININE (GPF)

A l'instar des autres localités, les femmes participent activement à la dynamique économique de leurs cités. Au niveau de Koungheul, elles sont nombreuses à unir leurs forces au sein des Groupements de Promotion Féminine (GPF). Par contre, trois GPF seulement se sont signalés officiellement au niveau des structures d'encadrement et mènent des activités. La situation générale des GPF est présentée au tableau 11.

Il s'agit :

- du GPF Takku Liggey ;
- du GPF de Koungheul-Ville ;
- et du GPF de Mali, qui est peu fonctionnel du reste.

Les principaux domaines d'activité de ces GPF sont :

- l'alphabétisation ;
- la teinture ;
- le maraîchage ;
- le crédit revolving ;
- le petit commerce.

Depuis leur création, ces GPF ne parviennent pas à prendre correctement en charge leurs activités. Ils sont généralement confrontés à des problèmes dont les plus importants sont :

- le manque d'organisation ;
- le manque de moyens matériels et financiers ;
- le non remboursement du crédit revolving, et
- le manque d'initiative.

Tableau 11 : Situation des groupements féminins de la commune de Koungheul

Nom du groupement	Type de groupements	Date de création	Secteur d'activités	Nombre	Etes-vous fédérés	Sources et montant de financement	Expérience en gestion de projets	contraintes
Takku Liggey	GPF	1987	Alphabétisation, gestion moulin à mil, teinture, crédit revolving, petit commerce	50 femmes	Oui	PDRH1	Gestion, financière	Remboursement concernant le crédit revolving non-respect des calendriers pour la gestion du moulin à mil
Groupement de Koungheul ville	GPF	1988	Maraîchage, petit commerce, revolving crédit	30 femmes	Oui	GPF Takku Liggëy	Gestion financière	
Groupement de Koungheul Mali	GPF	1988	Néant	5 femmes	Oui			Absence d'initiatives

3.2.4.3. LES ASSOCIATIONS FEMININES

La commune de Koungheul compte plusieurs GIE dont 4 fédérations de GIE. Ils interviennent dans divers secteurs, notamment la santé communautaire, la nutrition, l'information et la sensibilisation, l'alphabétisation, l'éducation, la formation en informatique, la maçonnerie, la teinture et la couture (cf. tableau 12).

Les GIE ont pu bénéficier de la formation de leurs membres sur des thèmes comme le droit et la citoyenneté, la gestion des infrastructures, le management des organisations paysannes, la gestion administrative et financière, l'élaboration et la conception de projets.

A travers leurs fédérations respectives, ces GIE ont souvent bénéficié de subventions des projets ou ONG intervenant à Koungheul comme Enda-Graf, la Fondation Friedrich Hebert, OXFAM-GB, le PADEM/GTZ, SIATA. Ces subventions leur ont permis d'initier et de développer divers projets de développement.

Toutefois, ces GIE sont confrontés à des difficultés qui entravent la réussite de leurs activités. Outre les difficultés financières, ils connaissent des problèmes liés à l'insuffisance du matériel agricole, à l'absence de financements ou à la lenteur dans la mise en place de financements, et dans le suivi des activités.

Tableau 12 : Situation des GIE de la commune de Koungheul

Nom du groupement	Type de groupement	Date de création	nombre	Secteur d'activités	Source de financement	Expérience en gestion de projets	Contraintes
Fédération des artisans de Koungheul : Bamba Modou Coura	fédération	2001	50 femmes 45 hommes	Bâtiment, couture, cordonnerie, tailleur, peinture, teinture, tresse	Cotisation des membres, Fondation Fredérich Nobert	Teinture, couture, bâtiment, tailleur, cordonnerie, peinture	La fédération n'est pas associée aux appels d'offre concernant la commune, manque de moyens, mise en place de subvention AGR
Fédération saaxu bambuk : Escale	GIE	1990	Total: 1226 H: 485 F: 741	Subvention des groupements agricoles, subvention construction case de santé	ENDA. Graf Soveda	Gestion des infrastructures et équipements communautaires, ménagement des OP, formation pers de santé, alphabétisation	Absence de moyens pour faciliter la nutrition en milieu rural, période de soudure et l'accès aux matériels agricoles : absence de moyens lutte contre l'analphabétisme
ANAFAN Association Nationale pour l'Alphabétisation et la Formation des Adultes : Escale	Association GIE	1997	17 femmes 5 hommes	Atelier BATIK, encadrement de groupement épargne et crédit, formation et sensibilisation	OXFAM grande Bretagne	Droit de la femme, i#Á 9 Åb ø ÿ bjbjýl'í #m Y# Y# wU M ýý ýý I t dU > dU É ,V Ü i#Á 9 Åb ø ÿ bjbjýl'í #m Y# Y# wU M ýý ýý I t dU > dU É ,V Ü subvention M ¥ wU ýý ýý I t dU > dU É ,V Ü	

						<p> dU > dU dU ,V Ü subvention dU È dU È ,V Ü i#Á 9 ø ÿ Áb bjbjÿÿÿ Ÿ# Ÿ# wÙ #m M ÿÿ ÿÿ ÿÿ I </p> <p> t dU È dU > dU ,V Ü subvention È ,V Ü i#Á 9 ø ÿ Áb bjbjÿÿÿ Ÿ# Ÿ# wÙ #m M ÿÿ ÿÿ ÿÿ I </p> <p> t dU È dU > dU ,V Ü subvention Áb bjbjÿÿÿ Ÿ# wÙ #m Ÿ# M Ÿ# ÿÿ ÿÿ ÿÿ ÿÿ I </p> <p> t dU È dU > dU subvention dU ,V Ü subvention dU È ,V Ü Áb bjbjÿÿÿ #m Ÿ# Ÿ #m Ÿ# Ÿ M Ÿ# Ÿ wÙ ÿÿ ÿÿ ÿÿ ÿÿ I </p>
--	--	--	--	--	--	--

						<p>dU > dU t dU subvention É ,V Ü M ÿ ÿÿ ÿÿ ÿ ÿ I</p> <p>t dU > dU É ,V Ü subvention I</p> <p>t dU > dU É ,V Ü subvention</p> <p>dU > dU t dU V Ü subvention É ,</p>	
Union des Mutuels de Kougheul : Escale	GIE	1985	7 membres exécutifs encadrant 5 groupements dans la commune et 8 CR	Recherche sur les céréales locales : nutrition, santé préventive éducation communautaire	PADEM programme alphabétisation femme (GTZ) SIATA, PADA, PEDIS	Elaboration et conception de projet MARD, gestion financière, décentralisation	L'adhésion aux adultes aux programmes d'alphabétisation, lenteur des processus de financement
Bokk Jom : Escale	GIE	1994	H : 8 F : 7	prestations de services, traitement de texte télécentre	SIATA	Gestion financière, décentralisation, conception de projet MARD	Lenteur de processus de financement
CPIRAD : Cellule pour la Promotion des Initiatives de Recherches Action Développement Mali		2000	H : 20 F : 12 Total : 32	Santé communautaire	Cotisations	Relais formé par le district sanitaire, santé communautaire	Pas encore de financement

3.2.5. ANALYSE DES FONDEMENTS DU DEVELOPPEMENT URBAIN

La structuration de l'économie urbaine, basée principalement sur l'agriculture et l'élevage, s'explique par la jeunesse de la commune (elle a été créée en 1990) dont les activités sont dictées par les conditions du milieu.

Faisant partie intégrante du bassin arachidier et étant une ville carrefour, Koungheul tient une place importante dans l'économie régionale. Ainsi, elle a conservé ce profil de ville semi-rurale jusqu'à une époque très récente. Mais aujourd'hui, avec l'avancée du front d'urbanisation et la perte des terres agricoles, on observe un développement des activités tertiaires qui concurrencent progressivement le secteur primaire déjà très éprouvé par la péjoration climatique et la crise internationale.

En dehors de ces principales activités, les autres secteurs de l'économie urbaine sont quasi-inexistantes car la ville ne dispose ni d'unités industrielles, ni de centre économique de grande envergure. L'analyse des aires de polarisation révèle qu'en dehors du rayonnement sanitaire exercé par le centre de santé, la ville n'a qu'une influence très limitée en raison de la gamme de services peu diversifiée qu'elle peut fournir à son hinterland. Or, l'influence d'une ville repose sur la disponibilité des équipements socio-économiques, l'industrie, l'emploi, le réseau routier, l'encadrement technique et administratif.

3.2.6. RECOMMANDATIONS

L'analyse de l'économie urbaine de la ville de Koungheul, montre que la ville dispose d'un arrière pays très dynamique du point de vue de la production agricole pouvant contribuer à l'approvisionnement des centres urbains comme Kaffrine, Kaolack et Dakar. L'aire d'attraction de la ville correspond aux communautés rurales frontalières avec la ville et concerne surtout les équipements sanitaires, le commerce et, dans une moindre mesure les équipements scolaires. Compte tenu de son éloignement des centres urbains comme Kaolack, Tambacounda et Kaffrine, le renforcement des services de la ville de Koungheul lui permettrait de jouer son véritable rôle de centre secondaire à l'endroit des populations qu'il dessert. Pour ce faire, les préalables suivants devront être réunis :

- la réhabilitation et le renforcement des services et infrastructures de la ville, notamment les équipements scolaires, sanitaires, marchands et la voirie ;
- le développement du système bancaire pour le financement des associations locales de développement qui ont des difficultés pour accéder au crédit ;
- la mise en œuvre d'un programme d'amélioration des recettes municipales afin que la municipalité puisse entreprendre des actions de développement ;
- l'appui et l'encadrement des groupements de la ville (GIE, ASC, GPF) ;
- la restructuration du secteur commercial avec l'aménagement d'un nouveau marché fonctionnel ;

- le renforcement des capacités d'accueil de la ville avec la construction d'un autre établissement hôtelier.

3.3. LE PATRIMOINE URBAIN

La fonctionnalité d'une ville dépend en grande partie de son niveau d'équipements et d'infrastructures. Le diagnostic du patrimoine urbain permet d'apprécier le niveau de dotation de la commune en équipements et infrastructures. L'analyse portera essentiellement sur la composition et sur l'évaluation de l'état du patrimoine urbain.

3.3.1. LA COMPOSITION DU PATRIMOINE URBAIN

La commune de Koungheul dispose d'un patrimoine urbain assez fourni composé de plusieurs types d'équipements dont (cf. carte 12) :

- les équipements scolaires ;
- les équipements sanitaires ;
- les équipements marchands ;
- les équipements administratifs ;
- les équipements sportifs ;
- les équipements socio-culturels.

Les équipements gérés par la commune sont : l'hôtel de ville, le foyer des jeunes, la salle de cinéma, les écoles publiques, la gare routière, le marché, le terrain multifonctionnel et le centre de santé municipal. Certains équipements administratifs tels que les services de l'élevage, de l'agriculture, l'agence de la poste, etc., ne font pas partie du patrimoine municipal. Mais, leur participation à la desserte de la commune justifie leur intégration dans le diagnostic.

Carte 12 : les équipements

3.3.2. LE DIAGNOSTIC DU PATRIMOINE URBAIN

Le diagnostic du patrimoine municipal de Koungheul révèle un niveau d'équipement assez faible. Cette situation est liée à la récente création de cette commune dont la plupart des superstructures et services ont été nouvellement mis en place.

3.3.2.1. LES EQUIPEMENTS SCOLAIRES

La Commune de Koungheul compte un établissement préscolaire, cinq écoles primaires et deux collèges.

Les déficits auxquels les établissements sont confrontés concernent les équipements et la fonctionnalité des écoles. Le diagnostic révèle :

- l'inexistence d'électricité dans les écoles primaires ;
- l'absence de lignes téléphoniques ;
- l'insuffisance des blocs d'hygiène.

3.3.2.1.1. Les établissements publics

➤ L'école élémentaire I El Hadji Aliou Diop

Sur une superficie totale de 3000 m², dont 749 m² de superficie bâtie, l'école élémentaire El Hadji Aliou Diop est la plus ancienne de Koungheul (1934). Localisée dans le quartier Escale, elle compte 752 élèves et 13 enseignants répartis en 12 classes totalisant 273 tables-bancs. La moyenne par classe est estimée à 63 élèves.

La situation actuelle des équipements est acceptable, car l'école a été réhabilitée en 1997 pour un montant global de 2.433.620 FCFA, grâce à un financement de l'Association de Fontenay (France).

Les besoins actuels concernent :

- l'achat de matériels didactiques ;
- la construction des toilettes pour le personnel et l'augmentation des toilettes pour élèves ;
- l'électrification de l'école.

➤ L'école élémentaire II Yame Moctar Sy

Créée en 1964, elle est située au quartier Mali sur une superficie totale de 2925 m², dont 606 m² de superficie bâtie. L'école compte 12 classes pour 818 élèves, soit une moyenne de 68 élèves par classe. L'établissement est confronté à un manque de tables-bancs. En effet, sur 259 tables-bancs disponibles, 109 sont défectueux.

Les besoins exprimés concernent les domaines suivants :

- le branchement de l'école aux réseaux d'adduction d'eau et d'électricité ;

- l'installation d'une ligne téléphonique ;
- l'augmentation des boxes de toilettes ;
- l'amélioration des conditions de travail des enseignants, et
- la réfection de la clôture.

➤ **L'école III EL Hadji Abdoulaye Camara**

Située dans le quartier de Santhie, l'école a été construite en 1996 et occupe une superficie de 2500 m². L'établissement compte 5 classes de 471 élèves et 140 tables-bancs. La moyenne est de 67 élèves par classe. La construction de 5 salles de classes est en cours depuis 2001.

Les besoins exprimés concernent :

- la construction d'un mur de clôture ;
- l'attribution d'un terrain d'éducation physique et sportive ;
- l'installation et le branchement d'électricité et de téléphone ;
- l'augmentation du nombre de bornes fontaines et des toilettes, et
- l'achat de matériels didactiques.

➤ **L'école IV EL Hadji Alioune Badara Séye**

Elle a été construite en 1996 et se situe dans le quartier Bamba Modou Coura. Sur une superficie totale de 2500m², la partie bâtie occupe 250 m². Le nombre de classes est de 5 avec 324 élèves, 196 tables-bancs et une moyenne de 65 élèves par classe.

Son jumelage avec l'Initiative des Jeunes Français à St Genis Pouilly (France) a contribué pour un montant de 527.510 FCFA à la réhabilitation de la clôture.

Toujours dans le cadre de ce jumelage, il est prévu la construction et l'équipement d'une bibliothèque et d'une case de santé en juillet prochain.

Les besoins exprimés concernent :

- l'achat de matériels didactiques et de mobilier de bureau ;
- l'accès au téléphone et à l'électricité ;
- l'augmentation du nombre de bornes fontaines, et
- la construction de latrines.

➤ **Le collège d'enseignement moyen El Hadji Ibrahima Ba**

Créé en 1991 et situé dans le quartier Mali, le collège couvre une superficie de 2500 m². Il se trouve dans les anciens locaux d'un poste de santé. La répartition des effectifs selon le sexe révèle 330 élèves de sexe masculin et 118 de sexe féminin

soit un total de 448 élèves. L'école dispose de 10 classes (soit une moyenne de 45 élèves par classe) et de 268 tables-bancs.

Les autorités de l'établissement souhaitent la construction d'un nouveau collège équipé et fonctionnel qui serait adapté aux normes scolaires.

3.3.2.1.2 Les établissements privés

➤ **L'école préscolaire Francisca Schervier**

L'école préscolaire est située dans le quartier Escale. Elle compte trois salles de classe pour cinquante-quatre élèves. L'école est fonctionnelle et compte un infirmier dans son personnel.

➤ **L'école élémentaire Saint Antoine de Padoue**

C'est une école privée Catholique située dans le quartier Mali. Avec une superficie de 2500 m², elle compte quatre classes du CI au CE2 avec 54 élèves. L'école élémentaire privée est très bien équipée : elle dispose d'un branchement en eau, en électricité, d'une ligne téléphonique et de blocs sanitaires.

➤ **Le collège privé laïque**

Situé dans le quartier de Koungheul-Ville, cet établissement privé laïque existe depuis 1991. Il couvre une superficie totale de 2500 m², pour une surface bâtie de 276 m². L'école compte 100 élèves dont 60 garçons, et 40 filles pour 48 tables-bancs. L'établissement reste caractérisé par l'absence de clôture, d'électricité et de téléphone.

Les besoins exprimés par les responsables portent sur :

- l'équipement en matériels didactiques ;
- le branchement en électricité ;
- la construction de boxes sanitaires pour le personnel, et
- la clôture de l'école et la réhabilitation du bâtiment.

3.3.2.2. LES EQUIPEMENTS SANITAIRES

En ce qui concerne la santé, la commune de Koungheul ne dispose que d'un centre de santé fonctionnel et de trois pharmacies. Il faut signaler la construction d'une autre structure médicale dans le quartier de Mali.

➤ Le Centre de Santé Malick Diouf

Ce centre de santé, financé par la Banque Mondiale pour un montant de 100 millions de FCFA, a été construit en 1988. Il est localisé dans le quartier de Koungheul-Ville et couvre une superficie de 2,4 ha. Il dispose d'un cabinet dentaire, d'une maternité fonctionnelle, d'un laboratoire, de sept salles d'hospitalisation, d'une salle de consultation, d'une salle de radioscopie, d'une salle de pansement, d'une salle d'injection, de deux ambulances et de sept poubelles pour la collecte des ordures. Il dispose de l'eau, de l'électricité, du téléphone, d'une mosquée et d'un incinérateur pour le traitement des déchets.

Les besoins formulés concernent :

- l'achat de deux ambulances pour le renforcement des moyens d'intervention;
- l'augmentation des lits d'hospitalisation ;
- la réhabilitation du service de radiologie, et
- l'équipement en matériel informatique.

⇒ LES PHARMACIES

Les pharmacies sont au nombre de trois :

- La pharmacie privée Mohamed Khaly Sall, située dans le quartier de Koungheul-Ville depuis 1998. Le bâtiment qu'elle occupe est dans un état acceptable et couvre une superficie de 500 m².
- Les deux autres pharmacies gérées par le District sanitaire et localisées dans l'enceinte du centre de santé. Il s'agit de la centrale d'achat qui approvisionne les structures médicales des localités environnantes et de la pharmacie de détail qui appliquent les principes de l'Initiative de Bamako.

3.3.2.3. LES EQUIPEMENTS MARCHANDS

La ville de Koungheul compte cinq équipements marchands. Il s'agit du marché central, de la gare routière, de la gare ferroviaire, de l'abattoir, du cinéma et de la chambre froide.

- **Le marché central**

Il est situé dans le quartier Escale et couvre une superficie de 7200 ha. Il compte 367 cantines, 94 souks, 6 hangars et 12 loges de boucheries, et constitue le principal centre d'attraction de la ville et des villages environnants. Néanmoins, le marché est confronté à des problèmes d'ouverture, d'assainissement et d'évacuation des eaux usées.

- **La gare routière**

La gare routière est implantée dans le quartier Escale sur la route nationale et couvre une superficie de 6000 m². Elle a été financée et construite par l'AGETIP en 1995 ; elle dispose d'une aire de stationnement, d'un bureau et de stalle d'attente dont l'état de délabrement dénote un manque d'entretien. Il nécessite une réhabilitation qui devrait porter sur le toit du hangar (très dégradé) et l'équipement du bureau du responsable.

- **La gare ferroviaire**

Elle est implantée dans le quartier Escale depuis la période coloniale et continue de jouer un rôle important dans le trafic de marchandises entre le Sénégal et le Mali. Il est dans un état vétuste du fait de l'ancienneté du bâtiment.

- **L'abattoir**

L'abattoir en construction est situé dans le quartier Bamba Modou Coura. Il couvre une superficie de 40 m² et dispose d'un hangar et d'un réservoir d'eau. Actuellement, l'équipement, dépourvu de toute installation fonctionnelle, est caractérisé par une réelle insalubrité.

- **Le cinéma**

Le cinéma est situé dans le quartier Escale sur une superficie totale de 625 m². Les installations présentent des signes de vétusté et méritent d'être réhabilitées.

- **La chambre froide**

Elle est implantée dans le quartier de Escale sur la route nationale. Elle a été mise en place en 1996 grâce à un financement de l'AGETIP. A défaut d'être fonctionnelle, elle est présentement utilisée pour le stockage de la banane locale.

3.3.2.4. LES EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS

Les équipements administratifs recensés au niveau de la commune de Kounghoul sont au nombre de onze : la sous- préfecture, l'Hôtel de Ville, le service de l'élevage, la sénégalaise agricole, le service des eaux et forêts, l'agence postale, la brigade de gendarmerie, la centrale électrique, la SDE et la douane.

➤ **La sous-préfecture**

La sous-préfecture, localisée dans le quartier de Bamba Modou Coura, existe depuis 1976 du temps où Kounghoul était chef lieu d'arrondissement. Le bâtiment qui couvre une superficie de 3600 m² pour une surface bâtie de 400 m² n'est pas clôturé et souffre d'un état de délabrement assez avancé. Les travaux nécessaires concernent la réfection des locaux et la reconstruction de la clôture.

➤ **L'hôtel de ville**

Il est localisé dans le quartier Escale et bâti sur une surface de 1125 m². Il a été réalisé grâce à un financement de l'AGETIP et est en bon état.

Les besoins exprimés par les autorités municipales sont :

- l'acquisition de matériel informatique ;
- l'achat de mobilier de bureau, et
- l'acquisition de moyens de transport.

➤ **Le service de l'élevage**

Il est implanté dans le quartier Escale depuis 1958 sur une superficie de 800 m². Le bâtiment est plutôt vieux et n'est pas clôturé. Les équipements et le mobilier sont vétustes et insuffisants.

La réhabilitation de ce service nécessite :

- la réfection des locaux ;
- l'acquisition d'équipements et mobilier de bureau (bureaux, chaises, matériel informatique) ;
- l'installation d'une ligne téléphonique, et
- l'acquisition de moyens logistiques (véhicules et matériels d'intervention).

➤ **L'agence postale**

Elle a été implantée à Koungheul vers les années 1950 dans le quartier de Koungheul-Ville. Le bâtiment, d'une superficie de 625 m², a été réfectionné par l'Etat.

Le renforcement de l'agence postale passera par l'acquisition de matériel informatique et de moyens logistiques.

➤ **SDE / SENELEC**

Ces deux services ont été implantés en 1990. La SDE est située dans le quartier Mali et couvre une superficie de 506 m². Les locaux sont dans un état satisfaisant.

Quant à la SENELEC, elle est située dans le quartier Diamaguène, sur une superficie de 625 m² et se trouve également dans un état satisfaisant.

L'acquisition de matériel informatique permettrait de mieux gérer leur banque de données.

➤ **La Brigade de Gendarmerie**

Située sur la route nationale dans le quartier Escale, son implantation remonte aux années 1930. Elle couvre une superficie de 625 m². Le principal problème de la brigade est lié à l'exiguïté des locaux qui ne peuvent pas abriter tous les services.

C'est pourquoi un terrain a été attribué par la commune pour la construction d'une nouvelle brigade.

➤ La Douane

L'implantation de la brigade des douanes date de l'époque coloniale. Elle est située dans le quartier Mali et occupe une superficie d'environ 625 m². L'état de délabrement avancé dans lequel se trouve le bâtiment justifie la construction d'une nouvelle brigade à 20m de l'actuel site d'occupation.

Les besoins exprimés concernent le matériel informatique et les moyens logistiques.

➤ Le service des eaux et forêts

Il se trouve dans les locaux de l'ancien service de l'agriculture qui date de l'époque coloniale. Il est situé dans le quartier Escale et occupe une superficie de 800m². Les locaux du sous secteur forestier de Koungheul sont vétustes et sous-équipés : absence d'eau, d'électricité et de téléphone.

Il est prévu la construction d'une clôture de 100m et la réhabilitation des bureaux. Le montant du financement est de 1.102.950 FCFA. En outre, il conviendrait d'améliorer l'équipement par l'achat d'un véhicule, l'acquisition d'un

bjbjýíí

51 #m ŸŸ ŸŸ wÙ M
 ŸŸ l ŸŸ
 > dU dU Åp dU È ,v Ü iŸÁ t 9
 ø ¿

bjbjýíí

#m ŸŸ ŸŸ wÙ M ŸŸ l ŸŸ
 > dU dU _ dU È ,V Ü portifs existants au niveau
 de la commune de Koungheul se limitent à des terrains de sport non clôturés.
 51 ŸŸ ŸŸ l
 t > dU dU dU È ,V Ü iŸÁ
 9 ø ¿ Åb

bjbjýíí

#m ŸŸ ŸŸ wÙ M ŸŸ l ŸŸ
 > dU dU _ dU È ,V Ü portifs existants au niveau
 de la commune de Koungheul se limitent à des terrains de sport non clôturés.
 dU È ,V Ü ð Á 9 ø ¿ > dU ÅP dU

bjbjýíí

#m ŸŸ ŸŸ wÙ M ŸŸ l ŸŸ
 > dU dU _ dU È ,V Ü portifs existants au niveau
 de la commune de Koungheul se limitent à des terrains de sport non clôturés.
 U È ,V Ü ïŸÁ 9 ø ¿ > dU dU d
 ÅP

bjbjýíí

#m ŸŸ ŸŸ wÙ M ŸŸ l ŸŸ

> dU dU _ dU È ,V Ü portifs existants au niveau de la commune de Koungheul se limitent à des terrains de sport non clôturés.

l t > dU dU _ dU È ,V Ü portifs existants au niveau de la commune de Koungheul se limitent à des terrains de sport non clôturés.

l t > dU dU _ dU È ,V Ü portifs existants au niveau de la commune de Koungheul se limitent à des terrains de sport non clôturés.

t > dU dU _ dU È ,V Ü portifs existants au niveau de la commune de Koungheul se limitent à des terrains de sport non clôturés.

t > dU dU _ dU È ,V Ü portifs existants au niveau de la commune de Koungheul se limitent à des terrains de sport non clôturés.

dU È ,V Ü portifs existants au niveau de la commune de Koungheul se limitent à des terrains de sport non clôturés.

dU È ,V Ü portifs existants au niveau de la commune de Koungheul se limitent à des terrains de sport non clôturés.

➤ Les terrains de sport

Les équipements sportifs de la commune sont réduits à un plateau multifonctionnel.

Cet équipement sportif est situé dans le quartier Escale et couvre une superficie de 5000 m². Il a été financé par le Fonds Européen de Développement (FED). Il comprend deux terrains de basket ball et une aire de lutte. Ces différents aménagements sont assez dégradés du fait de l'absence de clôture et d'entretien.

Les jeunes, en l'absence de terrains aménagés, pratiquent les activités sportives, notamment le football, sur les espaces vides des quartiers de Koungheul-Ville et Campement. Le premier sert aussi de terrain de sport pour les élèves des écoles 1 et 2.

C'est pour renforcer les équipements sportifs qu'un stade municipal de 310 mètres de long sur 300 mètres de large devait être aménagé dans le quartier de Koungheul-Ville. Le chantier qui a démarré en 2000 est suspendu en raison d'un manque de moyens. En effet, le premier financement d'un montant de 4 000 000 FCFA n'a même pas pu assurer la construction du mûr de clôture.

3.3.2.6. LES EQUIPEMENTS SOCIO-CULTURELS

➤ Les mosquées

La commune de Koungheul dispose de 2 grandes mosquées et de plusieurs petites mosquées. Chaque quartier dispose d'au moins une mosquée pour l'accomplissement des prières quotidiennes.

- *La grande mosquée de Koungheul-Ville* a été créée en 1926 par Serigne Makhtar Sall. Elle couvre une superficie totale de 625m² pour une surface bâtie de 270m². La mosquée dispose d'un branchement électrique. C'est le comité de gestion composé des membres du quartier qui prennent en charge la facture d'électricité. Quant à l'approvisionnement en eau, il se fait à partir des bornes fontaines.

La mosquée est vétuste et souffre de ventilation. Cette mosquée, qui est la première de Koungheul, exerce une attractivité sur les autres quartiers pour les prières de vendredi.

- *La grande mosquée de SODEFITEX*, située dans le quartier Bamba Modou Coura, a été construite en 1997 à l'aide d'un financement koweïtien. Elle occupe une surface totale de 3500m² pour une surface bâtie de 375m². La mosquée dispose d'un branchement électrique et utilise l'eau de puits. La mosquée, qui n'est pas clôturée, est tout de même en bon état.

Pour ce qui est des petites mosquées, chaque quartier en a au moins une. Le diagnostic révèle que leurs problèmes sont surtout liés à l'absence de morgue et de latrines.

➤ **Les cimetières**

La commune de Koungheul compte 3 cimetières dont 2 musulmans et 1 catholique.

- *Le grand cimetière musulman* a été créé en 1911 et se situe dans Koungheul-Ville. Il se trouve sur le domaine national et couvre une superficie totale de 90.000 m². La dégradation du mur de clôture occasionnée par les eaux pluviales nécessite une réhabilitation.

- *L'autre cimetière*, qui se trouve au niveau du sud de Diamaguène, n'est ni aménagé ni clôturé.

- *Le cimetière catholique* couvrant une superficie totale de 5000 m² est situé dans le quartier de Diamaguène. Il a été construit par la mission catholique et se trouve en bon état.

3.3.3. LES INFRASTRUCTURES

3.3.3.1. LA VOIRIE

L'essentiel de la voirie bitumée est constitué par la route nationale qui traverse la ville. Toutefois, quelques artères de la commune sont bitumées. La voirie revêtue est longue de 4828 ml dont 914 ml en bon état et 3914 ml en mauvais état. La voirie non revêtue en bon état est, quant à elle, longue de 66578 ml.

En ce qui concerne la voirie non aménagée (pistes), elle mesure 18313 ml pour l'ensemble de la commune. Elle est essentiellement constituée par les pistes en direction des villages environnants.

Insérer carte 13 : La voirie de Koungheul

3.3.3.2. L'ECLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public de la ville est assuré par la SENELEC. Le réseau électrique est alimenté par la Centrale de Koungheul. Il compte un nombre total de 4 postes secteurs qui se répartissent comme suit :

- quartier Mali : 1
- quartier Escale :1
- quartier Koungheul-Ville : 2

La longueur totale du réseau est de 35,3 km répartis entre la haute tension sur 8,78 km et la moyenne et basse tension sur 15,755 km. La répartition des foyers d'éclairage public et du réseau montre que les quartiers Escale, Diamaguène et Koungheul-Ville sont plus favorisés que les quartiers périphériques (cf. tableau 15).

Tableau 13 : Répartition des lignes de moyenne et basse tension

Quartiers	Longueur Moyenne et Basse Tension (ml)	Nombre de foyers EP	Nombre d'abonnés
Escale	4780	43	270
Santhie	2460	12	40
Koungheul-Ville	2655	48	148
Diamaguène	1370	21	172
Mali	3260	23	135
Bamba Modou Coura	1230	13	27
Campement	0	0	0
TOTAL	15 755	160	792

La centrale électrique compte 4 groupes électrogènes de 160 KVA et produit jusqu'à 5000 Kw/h par jour ; ce qui permet de satisfaire largement les besoins de la commune.

3.3.2.9. L'ALIMENTATION EN EAU

L'alimentation en eau de la commune de Koungheul se fait à partir du réseau de la SDE qui dispose d'un château d'eau d'une capacité de 10 m³, alors que la quantité d'eau consommée par la commune de Koungheul est de 400m³/j.

La SDE est implantée à Koungheul et compte actuellement 970 abonnés répartis dans quatre quartiers.

Le réseau de distribution est assuré grâce aux canalisations en PVC dont le diamètre varie de 160 à 50 cm. Il concerne aussi bien les branchements particuliers que les bornes fontaines qui sont au nombre de 35 dont 3 ne sont pas fonctionnelles.

L'autre source d'approvisionnement pour les populations non desservies est constituée par les puits. Ces derniers sont au nombre de 18 répartis dans les différents quartiers.

Pour faire face aux demandes de branchements formulées par la population, la SDE a prévu une extension de 11000 m dans les quartiers de Mali, Koungheul-Ville, Diameguène et Santhie.

3.3.3.4. L'ASSAINISSEMENT

La commune de Koungheul est confrontée à d'énormes problèmes d'assainissement en ce qui concerne en particulier l'évacuation des eaux usées, le drainage des eaux pluviales ainsi que la collecte et le ramassage des ordures.

➤ L'évacuation des eaux usées

Dans la commune de Koungheul, il n'existe pas de réseau collectif d'évacuation des eaux usées. La gestion de ce type de déchets est individuelle et se fait par les fosses d'aisance qu'il convient de vider une fois qu'elles sont pleines. La mairie, ne disposant pas de véhicules de citernes aptes à ce travail, fait appel au service de Kaffrine pour un tarif de 6000 FCFA par voyage.

L'autre système d'évacuation des eaux usées est individuel et se fait à l'extérieur des maisons dans un trou creusé à cet effet. Une telle pratique expose les populations à des risques sanitaires.

➤ Le drainage des eaux pluviales

La commune de Koungheul ne dispose que d'une seule canalisation pour l'évacuation des eaux pluviales. Ce canal d'une longueur de 600m (orientés N/E et S/E), ceinture la voirie bitumée du marché. D'une largeur variant entre 60 et 40 cm sur une profondeur de 50 cm, il est souvent obstrué par les ordures. Ainsi, pendant l'hivernage, le marché est inondé. Cette situation a des conséquences assez désastreuses sur le fonctionnement du marché.

➤ La collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures est assurée par le service de nettoyage de la mairie et concerne principalement le quartier Escalé. Compte tenu du manque de moyens de ce service, (ce dernier ne dispose que d'une charrette), le ramassage s'effectue de manière timide et expose le secteur ainsi que le marché à un état d'insalubrité totale.

La commune est aussi caractérisée par l'absence de points de collecte d'ordures aménagés à cet effet. Les lieux de dépôts des ordures sont les terrains abandonnés ou les maisons non habitées. Toutefois, il y a deux principales décharges sauvages : à l'est de la ville, après le quartier Campement près de la vallée morte et au sud de la commune.

4. DEMOGRAPHIE ET BESOINS EN ESPACE

4.1. EVOLUTION DE LA POPULATION PROJECTIONS

Les données démographiques au Sénégal ne sont disponibles qu'à partir des recensements généraux de la population de 1976 et 1988. En plus de ces deux recensements, les outils démographiques proviennent d'enquêtes administratives et de sondages ponctuels.

Avec un taux d'accroissement moyen de 3%, les estimations de la population pour les années 2006, 2011, 2016 sont présentées dans le tableau suivant :

Tableau 14: Population de la Commune de Koungheul en 2006 ; 2011 et 2016

Indications	Taux	1988	2001	2006	2011	2016
Population	3%	10256	13707	15236	17124	19246
Population additionnelle			3451	1529	1888	2122

4.2. BESOINS EN ESPACES AMENAGES (HORIZON 5, 10 ET 15 ANS)

L'estimation des besoins en espace est réalisée à partir des normes d'aménagement et de planification. Les surfaces disponibles en 2001 et les ratios entre l'espace et les équipements nécessaires à l'hectare permettent d'estimer les besoins en espaces aménagés et le nombre d'hectares supplémentaires par type d'occupation pour les 5, 10 et les 15 prochaines années.

Le tableau ci-dessus montre la répartition des besoins selon le type d'occupation

Tableau 15 : Besoins en espace selon le type d'occupation en 2006, 2011 et 2016

Type d'occupation	Superficie en 2001 (en ha)	%	Besoins (nombre ha supplémentaires)		
			En 2006	En 2011	En 2016
Habitat	606	86,5	1,27	1,57	1,76
Grands équipements	21	3	0,25	0,31	0,35
Activités	1	0,15	0,127	0,15	0,17
Espaces verts	0	0	0,25	0,31	0,35
Voiries et espaces libres	72	10,25	0,381	0,47	0,52
Total surfaces	700	100²	2,278	2,81	3,15

Ces statistiques montrent que les besoins en espace prévus en 2006 s'élèvent à 8,24 ha, alors que la population moyenne est estimée à 19 246 habitants.

4.3. POPULATION PAR QUARTIER ET PAR TYPE D'HABITAT

La classification de la population par quartier et par type d'habitat est estimée à partir de la population de 2001 qui est de 13707 habitants, du nombre de ménages par quartier et du nombre moyen de personnes par ménage. Le niveau d'équipement par ménage permet d'évaluer la population par type d'habitat.

L'habitat équipé est estimé à partir des ménages disposant d'eau et d'électricité à l'intérieur des maisons.

- L'habitat de type assez bien équipé correspond aux ménages ayant soit l'électricité soit un robinet ;
- L'habitat de type sous-équipé correspond aux ménages n'ayant ni eau, ni électricité.

Il ressort du tableau une classification permettant de faire la lecture du niveau d'équipement des différents quartiers.

La classification par quartiers suivant le niveau d'équipement par ordre décroissant révèle que le quartier Escale a le niveau d'équipement le plus élevé (62%) ; il est suivi du quartier Diamaguène (43%) puis du quartier Mali (38%) et enfin du quartier Koungheul-Ville (35%). La part de la population sous-équipée tourne entre 32% et 54%. Elle est très importante pour les quartiers Santhie (60%) et Bamba Modou Coura (76%). En effet, ces populations représentent un faible taux au sein de population équipée avec 8% pour Santhie et 1% pour Bamba Modou Coura.

Le quartier le plus déficitaire est Campement car les ménages ne disposent ni d'eau ni d'électricité.

Tableau 16 : Population par quartier et par type d'habitat en 2001

Quartiers	équipé		Assez équipé		Sous équipé		Total Population
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Escale	836	62	537	38	0	0	1373
Santhie	290	8	1004	32	1874	60	3168
Diamaguène	1083	43	95	3	1355	54	2533
Koungheul-Ville	992	35	531	18	1311	47	2834
Bamba Modou Coura	36	1	199	23	582	76	817
Mali	907	38	719	30	764	32	2390
Campement	0	0	0	0	592	100	592
Total	4144	30	3085	22	6478	47	13707

5. LA DESSERTE PAR LES EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES

5.1. CLASSEMENT D'APRES L'APIE

L'Inventaire sur la Programmation des Investissements et des Equipements (APIE) est un traitement statistique de l'information concernant la population, l'occupation du sol, les équipements et les infrastructures. C'est un instrument d'analyse qui facilite la prise de décision et la programmation des équipements. Il permet d'établir des scores qualitatifs et quantitatifs de desserte selon les quartiers et d'identifier les dysfonctionnements (cf. tableau). Il s'appuie ainsi sur les besoins identifiés dans chaque quartier.

5.1.1. CLASSEMENT DES QUARTIERS SELON LE NIVEAU GLOBAL DE DESSERTE

Il ressort de l'APIE, un classement des équipements existants qui permet d'établir une hiérarchisation des quartiers selon leur niveau d'équipement. A partir de l'indice d'équipements global par quartier, on note le classement ci-dessous :

- le quartier Escale présente le meilleur score avec 77 points ;
- le quartier Koungheul-Ville occupe la deuxième place avec 40 points ;
- le quartier Mali est troisième avec 27 points ;
- le quartier Bamba Modou Coura est quatrième avec 24 points ;
- les quartiers Santhie avec 19 points et Diamaguène avec 18 points occupent respectivement les 5^e et 6^e places ;
- Le quartier Campement enregistre le score le plus faible avec 8 points.

Tableau IPIE

Tableau IPIE

Tableau IPIE

Tableau IPIE

Tableau IPIE

Tableau IPIE

Carte IPIE

5.1.2. CLASSEMENT DES QUARTIERS SELON LE NIVEAU DE DESSERTE PAR TYPE D'EQUIPEMENT

5.1.2.1. DESSERTE PAR LES EQUIPEMENTS DE SUPERSTRUCTURES

➤ Les équipements scolaires

La commune de Kougheul connaît une situation assez satisfaisante en équipements scolaires. Elle compte huit établissements dont deux en enseignement secondaire.

Sur les sept quartiers que compte la commune de Kougheul, seuls cinq d'entre eux disposent d'établissements scolaires. Il s'agit de :

- Escale avec un établissement préscolaire privé catholique et une école primaire publique El hadj Aliou Diop ;
- Santhie et Bamba Modou Coura avec chacun une école primaire publique ;
- Mali avec une école primaire et un collège d'enseignement moyen.
- L'enseignement élémentaire et moyen

La desserte scolaire de la commune de kougheul est acceptable. Les 5 écoles primaires accueillent la population scolarisable qui est estimée à 2620 en 2001. La polarisation des écoles est faite à partir de l'implantation des établissements scolaires dans les quartiers. Le rapport entre le nombre de classe et la population scolarisable est de 61.

Les écoles primaires de la commune totalisent 40 classes. La moyenne d'élèves par classe est comprise entre 63 et 68 par classe. Ce qui n'est pas loin des normes préconisées par le Ministère de l'Education Nationale (un minimum de 60 élèves par classe. C'est ainsi que pour l'année 2001, les besoins en classe sont estimés à 43 classes.

Tableau 17 : Besoins en classes

Années	1998	2001	2006	2011	2016
Population scolarisable	2404	2620	3190	3190	3583
Classes nécessaires	40	43	53	53	59

- L'enseignement secondaire

La commune de Kougheul compte deux établissements d'enseignement secondaire dont un privé.

L'enseignement secondaire public est confronté à d'énormes difficultés dont la vétusté du bâtiment et le manque de salles de classes. Ce déficit est synonyme de surnombre dans les classes qui sont très petites.

Tableau 18 : Desserte par les équipements scolaires selon les quartiers.

QUARTIERS	PRESCOLAIRE		ELEMENTAIRE		SECONDAIRE	
	Nombre d'école	Nombre d'élèves par salle de classes	Nombre d'école	Nombre d'élèves par salle de classes	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves par salle de classes
Escale	1		1			
Santhie			1			
Diamaguène						
Kougheul ville					1	
Bamba Modou Coura			1			
Mali			2		1	
Campement						

➤ Les équipements sanitaires

La couverture médicale est assurée par un centre de santé pour une population totale de 13085 habitants. Le niveau de desserte est acceptable dans la mesure où selon les normes fixées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et appliquées par le Ministère de la Santé, il faut un centre de santé pour 15.000 à 50.000 habitants.

➤ Les autres équipements

- les équipements marchands

Les équipements marchands sont constitués par le marché, la gare routière, la gare ferroviaire, l'abattoir municipal, le cinéma et la chambre froide. L'unique marché fonctionnel de la ville de Kougheul monopolise l'essentiel de l'activité commerciale et polarise l'essentiel des quartiers de la ville. Il mérite d'être reconstruit.

- Les équipements administratifs

Ils concernent les services de l'Etat, les projets, les sociétés et sont au nombre de 15. Ils sont surtout regroupés dans le quartier Escale qui en compte 10. Les quartiers Mali, Santhie et Bamba Modou Coura ont chacun 2 services. Tandis que Kougheul-Ville en possède un.

- Les équipements sportifs

Seul le quartier Escale dispose d'un équipement sportif aménagé. Les autres quartiers sont dépourvus de terrains de sport. Les activités sportives sont pratiquées sur des terrains nus sans aucun aménagement.

5.1.2.2. DESSERTE PAR LES INFRASTRUCTURES

➤ La voirie revêtue

Sur 4828 ml de voirie revêtue, la commune de Kougheul compte 81% de routes nationales et 19% de voies urbaines. La voirie de la route nationale traverse les quartiers Bamba Modou Coura, Escale, Kougheul-Ville.

Quant aux voies urbaines, elles ceignent uniquement le marché central situé à Escale. Cette voirie revêtue se répartit en deux tronçons :

- la voirie en bon état qui s'étend sur 914 ml, et

- la voirie en mauvais état longue de 3914ml.

La voirie en mauvais état se trouve dans les quartiers traversés par la route nationale.

➤ La voirie non revêtue

L'essentiel du réseau routier est non revêtu au niveau des sept quartiers de la commune :

- La voirie non revêtue en bon état couvre 1060 ml et concerne deux quartiers : Escale (285 ml) et Diamaguène (775 ml).
- La voirie non revêtue en mauvais état occupe 47205 ml et concerne l'ensemble des quartiers, excepté Bamba Modou Coura. Elle est impraticable, du fait de l'absence d'aménagement.
- Les ruelles qui sont des voiries non aménagées sont les principales voies de circulation dans les quartiers. Elles repréi¥Á 9
ø ¿ ÅP

bjbjýíí

#m ŸŸ ŸŸ wÙ M ŸŸ 87 I ŸŸ

> dU dU dU È ,v Ü ìŸÁ t
 ø ÿ Åp

bjbjýíí

bjbjýíí

bjbjýíí

bjbjýłı

#m ŸŸ ŸŸ wÙ M ŸŸ 87 I ŸŸ

> dU dU dU È ,v Ü ìŸÁ t 9

ø ÿ Åp

bjbjýíí

#m ŸŸ ŸŸ wÙ M ŸŸ l ŸŸ
 > dU dU dU È ,V Ü ès insuffisant avec
 160 lampadaires au total pour l'ensemble de la Commune de Koungheul.
 87 I t
 dU È ,V Ü ìŸÁ 9 ø ¿ > dU ÅP dU

bjbjýłı

#m ŸŸ ŸŸ wÙ M ŸŸ l ŸŸ
 > dU dU dU È ,V Ü ès insuffisant avec
 160 lampadaires au total pour l'ensemble de la Commune de Koungheul.
 87 l > dU
 dU dU È ,V Ü ìŸÁ 9 Åß

bjbjýíí

#m ŸŸ ŸŸ wÙ M ŸŸ
 > dU dU dU È ,V Ü ès insuffisant avec
 160 lampadaires au total pour l'ensemble de la Commune de Koungheul.
 ø ¿ > dU dU dU È ,V Ü ìŸÁ 9

bjbjýíí

#m ŸŸ ŸŸ wÙ M ŸŸ l ŸŸ
 > dU dU dU È ,V Ü ès insuffisant avec
 160 lampadaires au total pour l'ensemble de la Commune de Koungheul.

> Ø ¿ dU dU ÅP dU È ,V Ü ìŸÁ 9

bjbjýłı

bjbjýíí

#m ŸŸ ŸŸ wÙ M ŸŸ l ŸŸ t
 > dU dU dU È ,V Ü ès insuffisant avec
 160 lampadaires au total pour l'ensemble de la Commune de Koungheul.
 dU dU dU È ,V Ü ès insuffisant avec 160
 lampadaires au total pour l'ensemble de la Commune de Koungheul.
 dU dU dU È ,V Ü ès insuffisant avec 160
 lampadaires au total pour l'ensemble de la Commune de Koungheul.

➤ Le réseau de distribution d'eau potable

L'analyse du nombre d'abonnés dans les quartiers et des scores ressortant de l'APIE révèle que les quartiers qui ont la meilleure desserte sont Escale et Koungheul-Ville (cf. tableau 19).

Tableau 19 : Desserte en eau potable

Quartiers	Nombre d'abonnés	Score selon l'APIE
Escale	121	8
Santhie	190	3
Diameguène	162	5
Koungheul-Ville	225	8
Bamba Modou Coura	1	3
Mali	241	8
Campement	0	0

➤ L'assainissement

- L'évacuation des eaux pluviales

L'inexistence de canaux pose un sérieux problème d'évacuation des eaux de ruissellement qui suivent les chenaux naturels et dégradent la voirie. Ce problème se pose avec plus d'acuité dans les quartiers Campement et Escale.

- L'évacuation des eaux usées et des ordures

La ville de Koungheul ne dispose pas de système collectif d'évacuation des eaux usées. Leur gestion est individuelle et se fait par le système des fosses sceptiques ou étanches selon le niveau de vie des ménages. Le problème d'évacuation des eaux usées et des ordures ménagères se pose avec acuité dans la Commune entraînant ainsi le risque du péril fécal. Pour remédier à cette situation, il conviendrait d'élaborer un plan d'assainissement.

5.2. ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS COMMUNAUX

5.2.1. IDENTIFICATION DES OPERATIONS D'ENTRETIEN

L'entretien du patrimoine communal relève du ressort de l'équipe municipale. Il nécessite des investissements importants. Les domaines d'intervention de la commune de Koungheul concernent l'extension du réseau électrique et d'adduction d'eau, le marché, les bâtiments administratifs, la voirie et divers travaux.

➤ **L'extension du réseau électrique**

Il s'agit généralement des travaux d'entretien, d'extension du réseau dans les quartiers et l'installation de lampadaires.

➤ **L'adduction d'eau**

Elle concerne l'installation des branchements particuliers dans les différents quartiers et l'installation de bornes fontaines.

➤ **le marché**

Les travaux ont consisté d'abord en la construction de hangars puis de Souks. Les autres types d'entretien sont les travaux de réparation et de réhabilitation.

➤ **La voirie**

L'entretien de la voirie se limite au colmatage de la voie revêtue dégradée.

➤ **Les bâtiments administratifs**

Les travaux d'entretien que l'on a pu observer sont les réhabilitations et les réparations.

➤ **Les divers travaux**

Les divers travaux concernent :

- la clôture du cimetière, et
- les réparations diverses (les puits, l'abattoir, les équipements scolaires et culturels).

5.2.2. MODE D'EXECUTION DES OPERATIONS

Les opérations d'entretien sont exécutées par les agents techniques de la municipalité notamment pour le nettoyage de la voirie, la collecte et l'évacuation des ordures dans les équipements marchands.

Les travaux de réhabilitation sont confiés à des entreprises locales ou à des tâcherons de la ville.

5.2.3. EFFORTS D'ENTRETIEN DE LA VILLE

De 1997 à 2001, la part du budget communal a connu des fluctuations. Celle-ci est passée de 5.498.600 en 1997 à 2.196.366 en 1998. Après une hausse en 1999, 3.683.620 FCFA, le budget d'entretien a diminué en 2000 et en 2001. Il est respectivement de 3.204.841 et 1 000 000 FCFA pour ces deux années.

Le montant consacré aux équipements administratifs est de 8.374.566 soit 41% du budget de la commune.

Tableau 20 : Coût des opérations d'entretien

DESIGNATION	1997	1998	1999	2000	2001
Equipements administratifs	5.498.600	1.696.366		1.179.600	1 000 000
Equipements marchands		500.000			
Equipement culturel			1.250.000	2.025.241	
Equipement scolaire			2.433.620		
Total	5.498.600	2.196.366	3.683.620	3.204.841	1 000 000

6. CONCLUSION DU DIAGNOSTIC : LE PROFIL DE LA VILLE

Le diagnostic de la ville a permis d'identifier les besoins de la Commune de Koungheul en équipements et infrastructures. Il a également permis de définir les axes d'intervention prioritaires de la Commune.

L'érection de Koungheul en commune en 1990 a renforcé son dynamisme du fait de son statut de ville de carrefour. Cette nouvelle donne entraîne de nouvelles exigences en termes d'habitat et d'infrastructures socio-économiques de base pour répondre aux besoins de la population.

Par sa position de carrefour favorable, Koungheul avait pu bénéficier des équipements administratifs et des services publics, même si elle est encore tributaire de Kaffrine.

Dans le domaine de l'enseignement, la ville de Koungheul dispose d'infrastructures éducatives allant du préscolaire au cycle secondaire.

L'analyse de la desserte en équipements et infrastructures révèle un déséquilibre entre les quartiers. Le quartier Escale est le plus équipé, suivi de Koungheul-Ville. Les quartiers Mali, Bamba Modou Coura et Diamaguène présentent des scores intermédiaires, Campement étant le quartier le moins équipé de la Commune de Koungheul.

6.1. LES POTENTIALITES DU DEVELOPPEMENT LOCAL

6.1.1. UNE POSITION STRATEGIQUE

La Commune de Koungheul, située dans le bassin arachidier, possède des atouts en matière de desserte avec notamment les réseaux routier et ferroviaire qui le mettent en relation avec les principales villes du Sénégal. En effet, sa position stratégique inter-régionale entre Kaolack et Tambacounda et sa proximité avec la frontière gambienne lui permettent de jouer un rôle de ville carrefour. De plus, l'activité commerciale, qui assure l'essentiel des revenus de la municipalité, joue un rôle important.

6.1.2. LES RESSOURCES HUMAINES IMPORTANTES

A l'image de la plupart des villes sénégalaises, la Commune de Koungeul est caractérisée par une population jeune. Ces jeunes pourraient constituer un atout pour le développement de la ville. Regroupés en organisations et associations de développement, ils pourraient servir d'intermédiaire dans la mise en œuvre d'actions de développement. Mais l'absence de structures permettant l'insertion socioéconomique des jeunes contribue à l'augmentation de la population à charge, ce qui favorise l'exode rural.

6.1.3. DES POTENTIALITES AGRICOLES

Koungeul est un important point de traite arachidière qui a pu bénéficier d'infrastructures pour l'acheminement de la production agricole. Aujourd'hui, malgré la crise agricole et arachidière en particulier, la zone offre aux plans climatiques et pédologiques d'énormes potentialités agricoles. La mise en valeur des cultures maraîchères serait un atout précieux.

6.2. CARACTERISTIQUES DU DEVELOPPEMENT LOCAL

L'analyse des secteurs d'activité dans la ville de Koungeul révèle que l'économie locale s'appuie sur deux principaux secteurs : le commerce et l'agriculture.

L'agriculture est une activité traditionnelle et occupe une grande proportion des actifs de la ville (47,33%). Quant au commerce, il a connu un développement important depuis quelques années et concerne surtout les produits agricoles. Les services publics constituent un secteur relativement important dans l'économie locale (10,43%) des actifs. Les autres secteurs d'activité comme l'artisanat, qui offre également des emplois non négligeables, souffre de problèmes organisationnels et d'un manque de moyens.

L'importance du secteur commercial s'explique par la situation géographique favorable de la commune de Koungeul qui devient ainsi un lieu de relais très important. Bénéficiant de la proximité des régions de Kaolack, de Tambacounda et de la frontière avec le Mali, Koungeul est un axe incontournable pour rallier l'Est du pays. En outre, elle bénéficie de la proximité des pays voisins d'où l'importance de la diversité des produits et des échanges.

6.3. NIVEAU DE DESSERTE PAR LES INFRASTRUCTURES ET LES EQUIPEMENTS

L'analyse porte sur les équipements de superstructure dont la gestion relève de la municipalité. Ce sont essentiellement les structures sanitaires, commerciales, sportives et éducatives.

6.3.1. PROBLEMES MAJEURS RENCONTRES

Les résultats de l'IIPIE sont des indicateurs de différence entre les quartiers et font ressortir les inégalités de desserte en équipements et infrastructures.

6.3.1.1. POUR LES EQUIPEMENTS DE SUPERSTRUCTURE

Les déficits en équipement de superstructure concernent toute la commune et sont spécifiques aux quartiers.

Les problèmes de la ville se structurent autour de trois aspects principaux que sont :

- la déficience du marché central ;
- l'absence d'espaces verts, et
- l'insuffisance des équipements socioculturels.

Les quartiers font également face à deux difficultés, à savoir :

- l'absence d'écoles primaires dans les quartiers Diamaguène, Kougheul-Ville et Campement, et
- le manque de terrains de sports équipés dans tous les quartiers.

La desserte en infrastructures est insuffisante pour l'ensemble de la commune. Le quartier Escale monopolise la quasi-totalité des infrastructures.

Les problèmes communs à l'ensemble de la ville sont :

- l'absence de voirie interne bitumée ;
- l'absence d'adressage de la voirie interne ;
- l'inexistence du réseau d'assainissement pour l'évacuation des eaux usées et pluviales, et
- l'absence d'éclairage public dans les quartiers.

Les problèmes concernant les quartiers sont :

- la non-extension du réseau d'adduction d'eau dans les quartiers Campement et Bamba Modou Coura, et
- la non-fonctionnalité de l'éclairage public dans tous les quartiers.

Tableau : Synthèse des problèmes majeurs de la Commune

Type d'équipements ou d'infrastructures	Désignation	Constat	Besoins identifiés	Commentaires
A. infrastructures				
Voirie	Voirie intérieure	Absence de voirie interne bitumée	Construction	La voirie intérieure des quartiers n'est pas construite et les routes revêtues sont peu entretenues

Assainissement	Canalisation pour eaux pluviales	inexistence	Construction de canaux de drainage	L'inexistence de réseau d'évacuation des eaux pluviales au niveau de la commune pose un problème de salubrité et de santé publique pendant l'hivernage
	Canalisation pour eaux usées	inexistence	Mettre en place un système d'assainissement	Les stratégies d'évacuation des eaux usées sont individuelles et présentent des risques pour la santé publique
	Collecte des ordures ménagères	inexistence	Mettre en place un système de collecte	L'absence de ce système entraîne la mise en place de nombreuses décharges sauvages dans la ville
	Latrines publiques	inexistence	construction	La commune n'est pas dotée de ce type d'infrastructures indispensables pour la salubrité
Eau potable	Adduction d'eau et bornes fontaines	insuffisance du réseau d'adduction d'eau	Extension de réseau	Les quartiers périphériques sont défavorisés dans la desserte
Electricité	Eclairage public et branchements particuliers	insuffisance du réseau de distribution absence d'éclairage public dans les quartiers	Réhabilitation et extension de réseau Mise en place d'un réseau d'éclairage public dans les quartiers	L'absence d'éclairage public pose un problème de sécurité au niveau de la ville
B. Equipements				
Equipements marchands	marché central	Déficiences du marché central	reconstruction	
	Chambre froide	état défectueux	réhabilitation	
	Abattoir municipal	état défectueux	Construction d'un abattoir fonctionnel	L'abattoir municipal ne dispose ni de système d'adduction d'eau ni d'évacuation des déchets
Equipements scolaires	Ecoles Préscolaires et élémentaires	Insuffisance	Construction de classes et réhabilitation	Les quartiers Diameguène, Kougueul-Ville et Campement n'ont pas d'écoles primaires et préscolaires
Equipements sanitaires	postes de santé	Insuffisance	Construction et équipement	La desserte SSP est insuffisante et ne répond pas aux normes de l'OMS et du Ministère de la santé
Environnement	Espaces verts	inexistence	Aménagement d'espaces verts	La ville ne dispose pas d'espaces verts

Equipements socio-collectifs	Terrains de sport	insuffisance	Aménagement des terrains de sport Construction et équipement du stade municipal	le déficit de terrains de sport équipés dans les différents quartiers est un handicap à l'épanouissement des jeunes
	Construction de salle de spectacles	inexistence	Construction et équipement	La ville ne dispose pas de salle de spectacles

B - PROPOSITIONS

7. BESOINS ET PRIORITES

Le diagnostic met en évidence le niveau d'équipement et fait ressortir les insuffisances afin d'identifier les attentes des populations. Cette demande s'exprime en termes d'infrastructures et d'équipements pour une amélioration de la desserte. La détermination des besoins et des priorités s'appuie sur :

- l'identification des besoins à partir de l'analyse de l'IPIE ;
- le recueil des besoins soumis par les autorités municipales, et
- le rapprochement des besoins identifiés par l'IPIE et ceux exprimés par les autorités municipales.

7.1. PROJETS ISSUS DE L'ANALYSE DE L'IPIE

La grille établie par l'IPIE fait ressortir la demande en équipements de la ville et des différents quartiers en fonction des caractéristiques démographiques (nombre d'habitants, structure par âge et par sexe). Elle concerne les équipements marchands, scolaires, sanitaires, socio-culturels, sportifs et environnementaux.

7.1.1. SUPERSTRUCTURES DE PROXIMITÉ

L'analyse de l'IPIE a permis d'identifier les besoins en superstructures de proximité spécifiques aux quartiers ou communs à la ville (cf. Tableau A).

✓ *Les besoins en équipements concernant l'ensemble de la ville sont les suivants :*

- la construction d'un nouveau poste de santé ;
- la reconstruction du marché central ;
- la construction d'équipements socio-culturels, et
- l'aménagement d'espaces verts dans les quartiers.

Tableau A: Besoins en équipements exprimés par l'IPIE

Types de projets	Description	Localisation	Coûts en millions de FCFA	Score de la localité par rapport à l'équipement souhaité	Commentaires
Equipements marchands	Reconstruction du marché central	Escalé	500	nul	Reconstruction
Equipements scolaires	Construction d'écoles préscolaires	Diamaguène	32	nul	Construction
	Construction de classes d'écoles primaires	Santhie	32	Nul	Construction
		Koungheul-Ville	25	Médiocre	Construction
			25	nul	construction
Equipements sanitaires	Construction de poste de santé	Diamaguène	40	nul	Construction
Equipements sportifs	Aménagement des terrains de sport	Mali	25	Nul	Aménagements des aires de jeux et équipements
		Bamba Modou Coura	25	Nul	

La mise en place des équipements urbains est en général du ressort des collectivités locales. Le Programme d'Appui aux Communes (PAC) a pour objectif de les appuyer dans la réalisation des équipements et infrastructures déficitaires en vue d'offrir un meilleur accès aux services de base. Cependant, les projets identifiés doivent être éligibles aux normes du PAC.

7.1.2. LES INFRASTRUCTURES

Le déficit en infrastructures des quartiers identifié par le classement de l'IPIE nous permet de formuler les propositions suivantes pour l'amélioration de la desserte (cf. Tableau B).

- ✓ *Les besoins en infrastructures concernant l'ensemble de la ville sont les suivants :*
 - la construction de la voirie sur les grands axes de circulation ;
 - l'adressage de la voirie ;
 - l'aménagement d'espaces verts ;
 - la construction de canaux d'évacuation des eaux usées ;
 - la construction de canaux de drainage des eaux pluviales, et
 - la construction de latrines publiques.

- ✓ *Les besoins en infrastructures spécifiques aux quartiers*
 - La construction de voirie dans les quartiers Koungheul-Ville, Santhie, Mali, Diamaguène ;
 - L'extension du réseau d'adduction d'eau dans les quartiers Santhie, Bamba Modou Coura et Campement ;
 - l'éclairage public de tous les quartiers, et
 - l'extension du réseau de distribution électrique dans les quartiers Campement et Bamba Modou Coura.

Tableau B : Besoins en infrastructures exprimés par l'APIE

Types de projets	Description	Localisation	Coûts en millions de FCFA	Score de la localité par rapport à l'équipement souhaité	Commentaires
Voirie urbaine	adressage de la voirie	tous les quartiers	20	nul	panneautage et numérotation
	bitumage de la voirie	Escale	15	Correct	réhabilitation
		Koungheul-Ville	15	Passable	réhabilitation
		Bamba Modou Coura	15	médiocre	réhabilitation
	construction de la voirie interne	tous les quartiers	1300	médiocre	construction
Assainissement	construction de canaux de drainage des eaux pluviales	tous les quartiers	1000	nul	construction
	mise en place d'un système de collecte et d'évacuation des ordures ménagères	tous les quartiers	150	nul	mise en place d'un système
	construction de latrines publiques	tous les quartiers	55	nul	construction
Extension du réseau d'eau	travaux d'adduction d'eau	Santhie	60	nul	extension
		Bamba Modou Coura	60	nul	extension
		Campement	60	nul	extension
Electricité	extension et rénovation du réseau électrique	tous les quartiers	45	nul	extension
	extension du réseau électrique	Bamba Modou Coura	40	nul	extension
		Campement	40	nul	extension
Environnement	Aménagement d'espaces verts	Diamaguene		Nul	
		Santhie		Nul	
		Koungheul-Ville		Nul	
		Bamba Modou Coura	200	Nul	Aménagements d'espaces verts
		Escale		Nul	
		Mali		Nul	

7.2. BESOINS EXPRIMÉS PAR LES AUTORITÉS MUNICIPALES

Des entretiens avec la délégation spéciale et les délégués de quartier ont permis de recenser les demandes de la commune de Koungheul (cf. tableau C). Celles-ci concernent les équipements scolaires, sanitaires, marchands et socio-culturels ainsi que les infrastructures (adduction d'eau, électricité, assainissement, éclairage public).

Tableau C : Besoins en équipements et infrastructures exprimés par les autorités municipales

Types de projets	Description	Localisation	Coûts en millions de FCFA	Score de la localité par rapport à l'équipement souhaité	Commentaires
équipements marchands	construction d'un abattoir fonctionnel	Bamba Modou Coura	9	nul	construction
	réhabilitation chambre froide	Escale	100	nul	réhabilitation
	construction d'un gîte d'étape	Koungheul-Ville	26,380	nul	construction
	reconstruire 9 ø ç À Þ bjbjýlŷl				
	#m Ýŷ Ýŷ wÙ M				
	ÿÿ bjbjýlŷl				
	#m Ýŷ Ýŷ wÙ M				
	ÿÿ ÿÿ				
	ÿÿ I				
	bjbjýlŷl				
	#m Ýŷ ŷŷ ÿÿ ÿÿ I				
	ÿÿ I				
	ÿlŷl				
	#m Ýŷ Ýŷ wÙ M				
	ÿÿ ÿÿ ÿÿ I				
	t >				
	dU dU É #m Ýŷ Ýŷ wÙ M				
	ÿÿ ÿÿ				
	ÿÿ M				
	ÿÿ ÿÿ ÿÿ I				
	ÿÿ ÿÿ ÿÿ				

	<p>I</p> <p>ÿÿ</p> <p>ÿÿ I</p> <p>t</p> <p>> dU dU</p> <p>È <u>.V</u> Ü i#Á 9</p> <p>Ø ¿ Áb</p> <p>bjbjÿÿÿÿ</p> <p>#m</p> <p>ÿ# ÿ# wÜ</p> <p>ÿÿ</p> <p>ÿÿ I</p> <p>ÿÿ</p> <p>I</p> <p>t</p> <p>I</p> <p>t I</p> <p>t</p> <p>> dU dU</p> <p>U È <u>.V</u> Ü i#Á</p> <p>9</p> <p>Ø ¿ Áb</p> <p>bjbjÿÿÿÿ</p> <p>#m</p> <p>ÿ# ÿ# wÜ</p> <p>I</p> <p>I</p> <p>t</p> <p>> dU dU</p> <p>È <u>.V</u> Ü i#Á 9</p> <p>Ø ¿ Áb</p> <p>bjbjÿÿÿÿ</p> <p>#m</p>
--	---

	bjbjýlŷĩ	#m	
ŸŸ	ŸŸ	wÙ	
dU	È	.V	
.V	Ü	iŸÁ	9
	Ø	¿	ÁP
	bjbjýlŷĩ	#m	
ŸŸ	ŸŸ	wÙ	
.V	Ü	iŸÁ	9
	Ø	¿	ÁP
	bjbjýlŷĩ	#m	
ŸŸ	ŸŸ	wÙ	
Ü	iŸÁ	9	
	Ø	¿	ÁP
	bjbjýlŷĩ	#m	
ŸŸ	ŸŸ	wÙ	
Ø	¿	ÁP	bjbjýlŷĩ
	#m	ŸŸ	ŸŸ
Ü	M		w
	ŸŸ		ŸŸ
	ŸŸ		ŸŸ
	¿	ÁP	bjbjýlŷĩ
ÁP	bjbjýlŷĩ		
#m	ŸŸ	ŸŸ	wÙ
	#m	ŸŸ	ŸŸ
wÙ	M		
	ŸŸ		
ŸŸ	#m	ŸŸ	ŸŸ
	M		wÙ
ŸŸ	ŸŸ	wÙ	
M			ŸŸ
	ŸŸ		ŸŸ
	ŸŸ		I
	t		
>	dU	dU	
È	,V	Ü	constructi
on			
	M		
ŸŸ			ŸŸ
	ŸŸ		I

	dU È ,V Ü con struction				
	t > dU dU È ,V Ü construc tion				
	t dU > dU t >				
	dU dU È t > dU dU È ,V				
	dU > dU dU È ,V				
	Ü construction Ad ministration dU È ,V				
	Ü construction Admi nistration ,V Ü construction				
	Ü construction A dministration construction				
Administration	équipements de services municipaux	Escale	6	Correct	équipement
Environnement	aménagement d'espaces verts	Diamaguène	60	médiocre	aménagement des aires de jeux
		Santhie	60	médiocre	aménagement des aires de jeux
		Koungheul-Ville	60	médiocre	aménagement des aires de jeux
		Bamba Modou Coura	60	médiocre	aménagement des aires de jeux
		Escale	60	médiocre	aménagement des aires de jeux
		Mali	60	médiocre	aménagement des aires de jeux
Equipements sportifs	stade municipal	Koungheul-Ville	100	nul	Construction et équipement
	aménagement de terrains de sports	Mali	25	nul	aménagement des aires de jeux et équipement
		Bamba Modou Coura	25	nul	aménagement des aires de jeux et équipement
Equipements socio-collectifs	construction de salles de spectacles	Escale	50	nul	Construction et équipement
	Acquisition d'un camion de vidange des fosses septiques	Escale	50	nul	Acquisition
Assainissement	Acquisition de matériel pour la collecte des ordures ménagères	Escale	35	nul	Acquisition

7.3. RAPPROCHEMENT ENTRE LES BESOINS ISSUS DE L'IIPE ET CEUX EXPRIMÉS PAR LES AUTORITÉS MUNICIPALES

Après avoir reçu et examiné les projets soumis par les autorités municipales, nous avons procédé à un rapprochement entre ceux-ci et les projets issus de l'IIPE. Pour ce faire, nous avons procédé de la manière suivante :

- dans une première étape, nous avons procédé à la fusion des deux listes, ce qui nous a permis d'en établir une troisième (voir tableau D) ;
- dans une seconde étape, nous avons déterminé les projets de l'IPIE jugés non prioritaires par les autorités municipales (voir tableau E) ainsi que ceux exprimés par la Commune et qui se sont avérés non éligibles ou pas nécessaires compte tenu de l'enveloppe définie par l'audit organisationnel et financier (voir tableau F).

Tableau D : Besoins exprimés par la municipalité et identifiés par l'IPIE

Types de projets	Description	Localisation	coûts en million de FCFA	Score de la localité par rapport à l'équipement	commentaires
Equipements scolaires	constructions d'écoles préscolaires	Diamaguène	32	nul	construction
		Santhie	32	nul	construction
Equipements sanitaires	constructions de poste de santé	Diameguène	40	nul	Construction
Equipements sportifs	aménagement de terrains de sports	Mali	75	nul	aménagement des aires de jeux
		Bamba Modou Coura	75	nul	aménagement des aires de jeux
Equipements marchands	reconstruction du marché central	Escale	500	nul	reconstruction

Tableau E : Projets recensés à partir de l'IPIE et jugés non prioritaires par les Autorités Municipales

Types de projets	Description	Localisation	Coûts en millions de FCFA	Score de la localité par rapport à l'équipement souhaité	Commentaires	
Equipements scolaires	Construction d'écoles préscolaires	Diamaguène	32	nul	Construction	
		Santhie	32	Nul	Construction	
	Construction de classes d'écoles primaires	Santhie	25	Médiocre	Construction	
		Koungheul-Ville	25	nul	construction	
Equipements sanitaires	Construction de poste de santé	Diamaguène	40	nul	Construction	
Voirie urbaine	adressage de la voirie	tous les quartiers	20	nul	panneautage et numérotation	
		Escale	15	Correct	réhabilitation	
	bitumage de la voirie	Koungheul-Ville	15	Passable	réhabilitation	
		Bamba Modou Coura	15	médiocre	réhabilitation	
Assainissement	construction de canaux de drainage des eaux pluviales	tous les quartiers	1300	médiocre	construction	
		tous les quartiers	1000	nul	construction	
Environnement	construction de latrines publiques	tous les quartiers	55	nul	construction	
		Aménagement d'espaces verts	Diamaguene		Nul	Aménagements d'espaces verts
			Santhie		Nul	
			Koungheul-Ville		Nul	
			Bamba Modou Coura	200	Nul	
			Escale		Nul	
Mali		Nul				

N.B. : Il s'agit des projets qui ne sont pas de la compétence des autorités municipales ou qui peuvent bénéficier d'autres financements, par exemple des écoles préscolaires dont la construction est prise en charge par le Ministère de l'Education Nationale ou l'aménagement de canaux de drainage des eaux pluviales.

Tableau F : Projets exprimés par la Commune et s'avérant non prioritaires

Types de projets	Description	Localisation	Coûts en millions de FCFA	Score de la localité par rapport à l'équipement souhaité	Commentaires
équipements marchands	construction d'un abattoir fonctionnel	Bamba Modou Coura	9	nul	construction
	réhabilitation chambre froide	Escale	100	nul	réhabilitation
	construction d'un gîte d'étape	Koungheul-Ville	26,380	nul	construction
Equipements scolaires	construction d'un collège	Diamaguéne		Nul	construction
Equipements sanitaires	équipement du centre de santé	Koungheul-Ville	85	Correct	équipement
Administration	équipements de services municipaux	Escale	6	Correct	équipement
	stade municipal	Koungheul-Ville	100	nul	Construction et équipement
	aménagement de terrains de sports	Mali	25	nul	aménagement des aires de jeux et équipement
Equipements socio-collectifs		Bamba Modou Coura	25	nul	aménagement des aires de jeux et équipement

N.B : Il s'agit essentiellement de projets concernant des services dont la compétence ne relève pas directement des autorités municipales ou qui, compte tenu de leur faible caractère prioritaire, doivent attendre d'autres financements en raison des limites de l'enveloppe prévue pour le PIP.

8. PRESENTATION DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT PRIORITAIRE

8.1 JUSTIFICATION DU PIP

Les priorités qui ont été identifiées par les autorités municipales concernent :

- les équipements marchands qui visent une amélioration des ressources financières de la commune, et
- l'amélioration de la desserte en équipements socio-collectifs, d'où la demande pour la construction d'un stade municipal.

Sur cette base et pour rester dans les limites de l'enveloppe globale du PIP qui est de 135 821 000 FCFA, les projets éliminés et retenus sont présentés ci-après.

8.1.1. PROJETS ELIMINES POUR NON-ÉLIGIBILITÉ AU PAC

En examinant les différents projets, nous avons dû éliminer ceux d'entre eux qui ne sont pas éligibles au PAC. Il s'agit des projets suivants :

- l'extension du réseau électrique ;
- l'extension du réseau d'adduction d'eau, et
- la construction d'un Collège d'Enseignement Moyen ;

8.1.2. PROJETS ELIGIBLES MAIS PRIS EN CHARGE PAR D'AUTRES PROGRAMMES

Les projets pris en charge par d'autres programmes, notamment par les bailleurs de fonds, sont les suivants :

- les équipements préscolaires pris en charge par le Ministère de la Petite Enfance dans le cadre du projet de la case des tout-petits, et
- la construction d'un poste de santé par le Ministère de la Santé.

8.1.3. PROJETS A ELIMINER POUR COUT EXCESSIF

La priorité définie par la commune en matière de projets porte sur les équipements marchands. Il a donc été décidé de ne pas retenir les projets qui s'avèrent excessifs ou non réalisables compte tenu de l'enveloppe du PIP. Il s'agit de :

- la construction de la voirie intérieure des quartiers, et
- la construction de canaux de drainage des eaux pluviales.

8.1.4 PROJETS ADMISSIBLES CLASSES PAR ORDRE DE PRIORITE ET PAR CATEGORIE

Après les différentes éliminations auxquelles nous avons procédé dans les étapes précédentes, nous avons classé les projets admissibles dans chaque catégorie par ordre de priorité.

Tableau f : Liste des projets admissibles classes par ordre de priorité

Types de projets	Description	Localisation	coûts en millions de FCFA	score de la localité par rapport à l'équipement souhaité	Commentaires
Equipements marchands	reconstruction du marché central	Escale	300	nul	reconstruction
Equipements scolaires	constructions d'écoles primaires	Santhie	32	nul	construction
		Koungheul-Ville	32	nul	construction
Equipements sanitaires	construction de poste de santé	Diamaguène		nul	construction
Assainissement	construction de canaux de drainage des eaux pluviales	tous les quartiers	1000	nul	construction
	mise en place d'un système de collecte et d'évacuation des ordures ménagères	tous les quartiers	150	nul	mise en place d'un système
	construction de latrines publiques	tous les quartiers	55	nul	construction
Voirie urbaine	adressage de la voirie	tous les quartiers	20	nul	panneautage et numérotation

		Escale	1400			
		Koungheul-Ville				
		Bamba Modou Coura				
		Diamaguène				
		Mali				
	construction de la voirie intérieure	Santhie			nul	construction
		Campement				
	travaux d'adduction d'eau	Bamba Modou Coura		médiocre		
		Campement		nul	extension	
Electricité	extension du réseau électrique	Bamba Modou Coura	80	médiocre	extension	
		Campement		nul	extension	
	réhabilitation et extension de l'éclairage public	tous les quartiers	45	médiocre	extension	
Equipements socio-collectifs	Construction d'un stade municipal	Santhie				
		Mali				
		Bamba Modou Coura		nul	construction	
		Koungheul-Ville	100,334	nul	construction	

8.2 LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT PRIORITAIRE

Les projets du Programme d'Investissement Prioritaire (PIP) ont été retenus en tenant compte de l'enveloppe dégagée dans le cadre de l'audit organisationnel et financier et suite à une concertation avec la Délégation Spéciale dans le cadre du respect strict des principes édictés par le PAC.

Les projets sont présentés dans le tableau ci-dessous et sont classés en fonction de leur nature et par ordre de priorité.

Tableau G : Projets retenus pour le PIP de Koungheul

N°	Type d'équipement	Localisation	Priorité	Travaux neufs	Réhabilitation	TOTAUX
C	SOCIO-COLLECTIFS					
1	Construction d'un stade municipal	Koungheul-Ville	2	79 321 000		79 321 000
E	MARCHANDS					
2	Réhabilitation de la gare routière	Koungheul-Ville	1		56 500 000	56 500 000
	TOTAUX			79 321 000	56 500 000	135 821 000

8.2.1. ÉQUIPEMENTS MARCHANDS

8.2.1.1. REHABILITATION DE LA GARE ROUTIERE

Les équipements marchands sont les principales sources de recettes de la Commune de Koungheul.

La réhabilitation de la gare routière contribuera à accroître son taux de fréquentation. Actuellement, le hangar qui sert d'abri aux véhicules est endommagé et menace de s'écrouler. Ce qui pose un problème de sécurité. La voirie et les blocs d'hygiène sont également dégradés.

L'aménagement de la voirie et l'amélioration des conditions d'hygiène contribueraient à une plus grande fréquentation de la gare routière et à l'augmentation des ressources financières de la Commune.

8.2.2 ÉQUIPEMENTS SOCIO-COLLECTIFS

8.2.2.1 CONSTRUCTION D'UN STADE MUNICIPAL

La ville de Koungheul ne dispose presque pas d'équipements socio-collectifs destinés aux jeunes. Seul un plateau multifonctionnel composé de deux terrains de basket assez dégradés constitue l'équipement sportif actuel. La ville n'est dotée d'aucun stade municipal répondant aux normes sportives de la haute compétition. Actuellement, les activités sportives, notamment le football, sont pratiquées sur un espace nu non endommagé et non équipé.

La réalisation d'un stade municipal est nécessaire pour permettre aux jeunes de la Commune de disposer d'aires de jeux fonctionnels.

La municipalité dispose pour ce faire d'un terrain à l'Est de la ville. Les jeunes de Koungheul ont sollicité l'appui de partenaires extérieurs. Ainsi, une association de Fontenay (France) a déjà investi 4 millions de FCFA pour le terrassement du terrain et la construction d'un mûr de clôture. Toutefois, ce budget n'a permis de construire que 150 ml de clôture pour une hauteur d'environ un mètre. Il conviendrait donc de :

- construire des terrains de football, de basket et de hand ball ;
- aménager une piste d'athlétisme ;
- construire une tribune, et
- achever le mûr de clôture.

9- FICHES PROJETS

Les projets retenus dans le cadre du Programme d'Investissement Prioritaire ont fait l'objet d'une évaluation et la constitution des fiches techniques et financières. Ces fiches projets présentent les données économiques, financières, environnementales et sociales.

10- LE PROGRAMME D'ENTRETIEN PRIORITAIRE

10.1. IDENTIFICATION DES BESOINS EN ENTRETIEN

10.1.1. ÉVALUATION DE L'EFFORT D'ENTRETIEN ACTUEL

Il ressort du tableau n° 8 (*Effort d'entretien*) de l'Audit Financier, que la Commune de Koungheul a consacré pour l'entretien de son patrimoine, au cours des années 1999, 2000 et 2001, respectivement 3 684 000 F.CFA ; 3 205 000 F.CFA et 1 000 000 F.CFA ; soit une moyenne annuelle de 2 629 667 F.CFA.

10.1.2. ENTRETIEN SUPPLEMENTAIRE

L'effort d'entretien de la Commune de Koungheul demeure faible. La commune n'a pratiquement pas de services techniques. Le recrutement d'un agent voyer est nécessaire pour identifier les besoins d'entretien afin d'assurer l'hygiène, la sécurité et le confort des citoyens.

Pour une meilleure gestion du patrimoine municipal, enrichi aux nouveaux investissements prévus dans le PIP, il sera nécessaire de relever très substantiellement le budget à affecter à l'entretien des infrastructures et des équipements municipaux.

Sur la base de toutes ces précisions, nous avons pu établir le tableau suivant :

Type d'équipement	Nature des travaux d'entretien	2 003 (en milliers)	2 004 (en milliers)	2 005 (en milliers)	Total (en milliers)
A. Infrastructures		2 500	3 000	3 500	9 000

Voirie communale et réseau de drainage des eaux pluviales	Désensablement Bouchage nids de poule, rechapage etc. Curage des canaux	2 000	2 500	3 000	7 500
Eclairage public moderne	Changement d'ampoule, entretien courant	500	500	500	1 500
B. Equipements sanitaires		500	500	500	1 500
Centre de santé Malick DIOUF	Peinture, menuiserie, électricité, entretien courant	500	500	500	1 500
C. Equipements scolaires		1 000	1 500	2 000	4 500
Un établissement préscolaire et 5 écoles primaires	Peinture, menuiserie, électricité, entretien courant	1 000	1 500	2 000	4 500
D. Bâtiments administratifs		300	300	300	900
Hôtel de ville	Peinture, menuiserie, électricité, plomberie, bureaux, matériels, etc.	300	300	300	900
E. Equipements socio-collectifs		800	800	1 300	2 900
Plateau multifonctionnel	Travaux d'entretien	300	300	300	900
Stade municipal	Travaux d'entretien			500	500
Cimetières	Travaux d'entretien, élagage, nettoyage, etc.	500	500	500	1 500
F. Equipements marchands		300	300	800	1 400
Marché central, gare routière et abattoirs municipaux	Nettoyage, travaux d'entretien .	300	300	800	1 400
G. Equipements environnementaux		2 500	3 000	3 500	9 000
Ramassage des ordures ménagères.	Collecte et évacuation .	2 500	3 000	3 500	9 000
TOTAL GENERAL		7 900	9 400	11 900	29 200
RECETTES ORDINAIRES		103 407	109 421	111 383	324 211
Pourcentage		7,6%	8,6%	10,7%	9,0%

De ce tableau, il relève que le budget à affecter à l'entretien, pour les trois prochaines années, s'élève à 29.200.000 FCFA répartis comme suit :

Année	Montant (en F CFA)
2003	7 900 000
2004	9 400 000
2005	11 900 000

Ainsi, le PEP rapporté aux recettes ordinaires de la Commune donne les résultats ci-après :

- 7,6% pour 2003 ;
- 8,6% pour 2004 ; et
- 10,7% pour 2005.

Soit une moyenne de 9.0 %

Une analyse plus fine par catégorie d'équipements permet d'obtenir :

Désignation	Année 2003	Année 2004	Année 2005
Infrastructures	32%	32%	29%
Equipements éducatifs et de santé	19%	21%	21%
Equipements socio-collectifs	10%	9%	11%
Bâtiments administratifs	4%	3%	3%
Equipements marchands	4%	3%	7%
Equipements environnementaux	32%	32%	29%

Compte tenu de la nécessité d'améliorer leur niveau de service, l'ensemble des équipements constituant le patrimoine communal devra être réhabilité ou entretenu périodiquement.

SOMMAIRE

	PAGE
INTRODUCTION.....	1
1. SITUATION ET SITE URBAIN	4
1.1. LA VILLE DANS SA RÉGION	4
1.1.1. HISTORIQUE	4
1.1.2. PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE LA RÉGION	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
1.1.3. SITUATION DE LA VILLE DANS SA RÉGION	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
1.2. LA VILLE DANS SON SITE.....	7
1.2.1. LE SITE NATUREL.....	7
1.2.2. LE CADRE PHYSIQUE	7
1.2.3. LES CONTRAINTES ET LES POTENTIALITÉS DU SITE.....	10
2. ORGANISATION DE LA VILLE.....	11
2.1. LE DÉCOUPAGE EN QUARTIERS	11
2.1.1. LE PÉRIMÈTRE COMMUNAL	11
2.1.2. DÉCOUPAGE EN QUARTIERS.....	11
2. EVOLUTION SPATIALE.....	13
2.2.1. PRINCIPALES ÉTAPES DE LA CROISSANCE URBAINE.....	13
2.2.2. LOTISSEMENTS RÉCENTS OU EN COURS.....	15
2.3. OCCUPATION DU SOL-DENSITE.....	15
2.4. PROJETS RÉCENTS ET FUTURS ENVISAGÉS	18
2.4.1. PROJETS RÉALISÉS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.....	18
2.4.2. PROJETS PRIORITAIRES EN PORTEFEUILLE.....	19
2.5. TENDANCE D'EXTENSION ET RECOMMANDATIONS	20
2.5.1. EXTENSION URBAINE CONSTATÉE ET PROJETÉE À MOYEN TERME	20
2.5.2. RECOMMANDATIONS POUR L'EXTENSION DE LA VILLE.....	20
3. ECONOMIE URBAINE.....	22
3.1. LA VILLE ET SON HINTERLAND	22
3.2. ACTIVITES ET EMPLOIS	29
3.2.1. INVENTAIRE DES PRINCIPALES ACTIVITÉS URBAINES	29
3.2.2. LA POPULATION ACTIVE	30
3.2.3. LA SITUATION DE L'EMPLOI.....	30
3.2.4. LES ASSOCIATIONS DE DEVELOPPEMENT.....	30
3.2.5. ANALYSE DES FONDEMENTS DU DEVELOPPEMENT URBAIN	40
3.2.6. RECOMMANDATIONS	40
3.3. LE PATRIMOINE URBAIN	41
3.3.1. LA COMPOSITION DU PATRIMOINE URBAIN	41
3.3.2. LE DIAGNOSTIC DU PATRIMOINE URBAIN.....	43
3.3.3. LES INFRASTRUCTURES.....	60

4. DEMOGRAPHIE ET BESOINS EN ESPACE	65
4.1. EVOLUTION DE LA POPULATION PROJECTIONS	65
4.2. BESOINS EN ESPACES AMENAGES (HORIZON 5, 10 ET 15 ANS).....	65
4.3. POPULATION PAR QUARTIER ET PAR TYPE D'HABITAT.....	65
5. LA DESSERTE PAR LES EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES.....	67
5.1. CLASSEMENT D'APRES L'APIE	67
5.1.1. CLASSEMENT DES QUARTIERS SELON LE NIVEAU GLOBAL DE DESSERTE	67
5.1.2. CLASSEMENT DES QUARTIERS SELON LE NIVEAU DE DESSERTE PAR TYPE D'EQUIPEMENT	75
5.2. ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS COMMUNAUX.....	100
5.2.1. IDENTIFICATION DES OPERATIONS D'ENTRETIEN	100
5.2.2. MODE D'EXECUTION DES OPERATIONS	101
5.2.3. EFFORTS D'ENTRETIEN DE LA VILLE	101
6. CONCLUSION DU DIAGNOSTIC : LE PROFIL DE LA VILLE	102
6.1. LES POTENTIALITES DU DEVELOPPEMENT LOCAL	102
6.1.1. UNE POSITION STRATEGIQUE.....	102
6.1.2. LES RESSOURCES HUMAINES IMPORTANTES.....	103
6.1.3. DES POTENTIALITES AGRICOLES	103
6.2. CARACTERISTIQUES DU DEVELOPPEMENT LOCAL.....	103
6.3. NIVEAU DE DESSERTE PAR LES INFRASTRUCTURES ET LES EQUIPEMENTS.....	103
7. BESOINS ET PRIORITES	108
7.1. PROJETS ISSUS DE L'ANALYSE DE L'APIE.....	108
7.1.1. SUPERSTRUCTURES DE PROXIMITE	108
7.1.2. LES INFRASTRUCTURES.....	109
7.2. BESOINS EXPRIMES PAR LES AUTORITES MUNICIPALES	110
7.3. RAPPROCHEMENT ENTRE LES BESOINS ISSUS DE L'APIE ET CEUX EXPRIMES PAR LES AUTORITES MUNICIPALES.....	116
7.4. JUSTIFICATION DU PIP	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
7.4.1. PROJETS ELIMINES POUR NON-ÉLIGIBILITÉ AU PAC.....	118
7.4.2. PROJETS ELIGIBLES MAIS PRIS EN CHARGE PAR D'AUTRES PROGRAMMES	119
7.4.3. PROJETS A ELIMINER POUR COUT EXCESSIF	119
7.4.4. PROJETS ADMISSIBLES CLASSES PAR ORDRE DE PRIORITE ET PAR CATEGORIE	119
8. PRÉSENTATION DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT PRIORITAIRE.....	121
8.1. ÉQUIPEMENTS MARCHANDS.....	121
8.2. ÉQUIPEMENTS SOCIO-COLLECTIFS	121